

Zeitschrift: Bulletin du Glossaire des patois de la Suisse romande
Herausgeber: Glossaire des patois de la Suisse romande
Band: 11 (1912)
Heft: 1-2

Artikel: Les noms des poissons du lac Léman
Autor: Jud, J.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-241198>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LES NOMS DES POISSONS DU LAC LÉMAN

—*—

En 1814, le *Conservateur Suisse* contenait sous le titre de *Mélanges ichthyologiques* un petit article qui faisait connaître non seulement les espèces, mais aussi les noms patois des poissons vivant dans le lac Léman. L'auteur en était le doyen Bridel. Avec une conception scientifique qu'on peut appeler moderne, il considérait l'étude des légendes, des traditions et même des patois comme indispensable à un historien ; c'étaient pour lui des symboles de vie passée qui ne pouvaient manquer d'inspirer un vif intérêt à un homme qui, comme Bridel, aimait à prêter l'oreille aux échos lointains de la pensée et de la parole de ses ancêtres. Cette large conception des recherches linguistiques mises au service de l'histoire de la pensée et de la civilisation humaines, telle que cherchait à la réaliser l'auteur du *Glossaire du patois de la Suisse romande*, a été proclamée et mise à la base de son enseignement durant plus de quarante ans par son arrière-neveu, M. Schuchardt.

Depuis la publication de son œuvre fondamentale sur le *Vocalisme du latin vulgaire*, où, à l'aide de formes patiemment recueillies dans les gloses, les textes et les inscriptions du bas-latin, il était remonté aux origines des langues romanes, une série de recherches des plus ingénieuses et des plus solides ont ouvert à l'enquête linguistique un champ immense, où il a tracé lui-même des sillons ineffaçables. Nous ne saurions passer en revue les nombreux et brillants travaux qui ont suscité l'admiration profonde de tous ceux qui croient avec lui que la recherche scientifique ne consiste pas à appliquer de vieilles méthodes avec une routine même parfaite, mais à renouveler

et à perfectionner constamment les outils dont nous disposons pour nous rapprocher lentement de la vérité relative.

Il y a cinq ans, à l'occasion de la publication d'une étude riche en idées heureuses et en résultats nouveaux de M. Antoine Thomas, publiée dans le tome XXXV de la *Romania*, M. Schuchardt a consacré un mémoire étendu aux noms de poissons qu'un lexicographe obscur du 4^e siècle, Polemius Silvius, a enregistrés dans ses *Nomina cunctorum spirantium atque quadrupedum*. Reprenant pour ainsi dire le brouillon ichthyologique qu'avait laissé son ancêtre Bridel, il a discuté l'origine d'un certain nombre de noms des poissons de la Suisse (*Z. f. rom. Phil.* XXX, 712). Quand le rédacteur en chef du *Glossaire des patois de la Suisse romande* nous fit connaître son projet d'offrir à M. Schuchardt, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance, un petit hommage de la part des romanistes suisses, je m'avais de reprendre l'examen de quelques problèmes dont il avait déjà trouvé ou pressenti la solution dans le travail que je viens de rappeler. Si je réussis à éclairer quelque peu un coin obscur du vocabulaire de nos patois romands, j'en serai en quelque sorte redéivable à mes maîtres. Car, en guidant mes premiers pas vers les études romanes, ils n'ont cessé d'insister sur l'importance capitale qu'il y a à rechercher, comme M. Schuchardt nous a appris à le faire, la philosophie profonde cachée dans tous les faits du langage.

* * *

La Suisse, située au centre de l'Europe, offre par la richesse de ses eaux une variété d'espèces de poissons qui mérite bien l'attention particulière du naturaliste et du linguiste. M. Fatio¹ a consacré une étude magistrale aux poissons vivant dans les eaux suisses: ce serait maintenant au linguiste à en fournir le complément, en discutant l'histoire et l'origine des noms de ces animaux. Ils soulèvent bien des problèmes

¹ V. Fatio, *Faune des vertébrés de la Suisse*, vol. IV, V: *Histoire naturelle des poissons*. Genève et Bâle, 1882, 1890.

compliqués et en partie insolubles. Le but que nous nous proposons est bien plus modeste : nous nous bornons à présenter les résultats de recherches confinées à l'onomasiologie des poissons du *Léman*, tout en insistant sur les rapports étroits qui existent entre les termes *alamans* et *romands*, qui remontent souvent à la même base préromane.

La faune ichthyologique du lac Léman n'est pas très variée. En la comparant à celle des bassins et des rivières avoisinants, M. Forel, dans sa belle monographie du lac Léman¹, constate l'absence de toute une série de poissons existant dans les affluents ou les lacs du bassin du Rhin en amont de Bâle, et dans le Rhône en aval de la Perte de Bellegarde. Des *vingt-cinq espèces* que le Léman nourrit à présent, *six* sont d'importation artificielle ou accidentelle, dont nous pouvons facilement refaire l'histoire ; ce sont : la *perche-soleil*, le *poisson doré de la Chine*, la *grande marène*, le *white-fish*, le *saumon* et l'*anguille*. Restent *dix-neuf espèces*, que nous divisons en trois groupes :

1. espèces d'immigration par voie fluviale dans les temps historiques : la *lotte* (probablement dès la fin du 17^e siècle) et peut-être la *carpe*.

2. espèces fluviatiles indigènes à l'état erratique dans le lac : le *chabot*, le *goujon*, le *spirlin*, le *vairon*, la *loche*, l'*ombre* (6 espèces).

3. espèces lacustres indigènes, dont l'existence dans le lac doit être en tout cas très ancienne : la *perche*, la *tanche*, l'*ablette*, le *rotengle*, le *gardon*, la *chevaine*, la *féra*, la *gravenche*, l'*omble-chevalier*, la *truite*, le *brochet*² (11 espèces).

¹ F.-A. Forel, *Le Léman. Monographie limnologique*, t. III. Lausanne, 1904.

² Forel III, 79, 343 ss. Voici une bibliographie sommaire pour guider le lecteur peu familier avec le sujet :

Asper = G. Asper, *Les poissons de la Suisse et la pisciculture*. Lausanne, 1891.

Bruchet = M. Bruchet, *Le Château de Ripaille*. Annecy, 1907.

Fatio = V. Fatio, op. cit.

Forel = F.-A. Forel, op. cit.

Klunzinger = *Die Bodenseefische*. Stuttgart, 1892.

Id. = *Schweizerdeutsches Idiotikon*.

Nous commençons donc par l'examen des noms de la *lotte* et de la *carpe*.

La *lotte*, *lota vulgaris*, dont l'existence dans notre lac est due à une immigration¹ spontanée vers la fin du 17^e siècle, par le canal d'Entreroches ou par le Nozon, affluents du lac de Neuchâtel, possède deux noms dans nos patois :

I. *Iota* (Vaud, Frib., Genève, Neuch.), Sav. *lotă* (Const. et Dés.), qui existe concurremment avec d'autres noms dans une grande partie de la France². Le mot, d'origine incertaine,

Liebenau = Th. v. Liebenau, *Geschichte der Fischerei in der Schweiz*, Berne, 1897.

Rolland = E. Rolland, *Faune populaire*, t. III, XI. Paris 1881, 1910.

Schw. F. Ztg. = *Schweizerische Fischereizeitung*. Zurich.

Qu'il nous soit permis de remercier ici tous ceux qui nous ont aidé à accomplir ce modeste travail : M. Gauchat, qui a bien voulu mettre à ma disposition les riches matériaux du *Glossaire romand*, M. Melcher, directeur du vocabulaire rétoroman des Grisons, qui m'a fourni la nomenclature des poissons du domaine qu'il explore avec tant d'amour et de succès ; M. Heuscher, professeur à l'Ecole polytechnique, qui m'a signalé des travaux concernant l'histoire de la pêche en Suisse ; M. Friedli, qui, séjournant à Anet (Berne), s'est rendu expressément à Sugiez (Fribourg) pour y relever les noms des poissons ; MM. Luchsinger (Saint-Gall), Kaufmann (Zurich) et Nägeli (Ermatingen) qui ont bien voulu s'informer auprès des pêcheurs sur la prononciation des noms de poissons de quelques lacs de la Suisse allemande. Nous devons une mention spéciale de reconnaissance à M. Fankhauser, qui, au moment où l'auteur de cette étude était empêché de s'absenter, s'offrit à interroger les pêcheurs des bords des lacs de Neuchâtel, de Morat et de Biel. Cette enquête personnelle, exécutée avec tout le soin dont M. F. est coutumier, eut pour résultat d'éclaircir divers points obscurs de la terminologie des *corégones* de la Suisse romande.

¹ Forel 326, 347.

² Rolland, III, 108 ; XI, 211. Bridel offre encore un autre nom de la lotte : *barbotta*, « *gobius lotta. motaila* est plus usité », que les patois actuels ne semblent plus connaître ; v. aussi *Schw. F. Ztg.* II, *Beilage*, nos 13, 22, p. 104. Dans le registre des dépenses pour la table des seigneurs de Ripaille, on lit à la date du 8 déc. 1391 (p. 316) : *Item, 20 gross. lutus, 80 bechetis, una truytia emptis... a Petro Coster, a dicto Fichiporci, de Burgeto, piscatoribus*, où *lutus* (acc. plur.) est identifié par l'éditeur avec la *lotte* vivant aussi dans le lac du Bourget. — Pour l'origine du mot, v. encore Schuchardt, *Beiheft VI* de la *Z. f. rom. Phil.*, p. 26.

semble être attesté dans la glose latine: *squilla genus piscis est optimi et delicati, quem vulgo vocamus iotam*, que M. Wessner, *Arch. f. lat. Lex.* XIII, 279, propose de reconstituer en *iotam*.

II. Vaud. **motaïla** (Bridel), *motaïla* (Chenit), *motäla* (Vallorbe), frib. *moðala* (Portalban), *mötëila* (Sugiez, Fankh.). C'est le lat. *mustela* « belette », qui continue à vivre dans les patois de l'Est et du Midi de la France¹. Les pêcheurs sont unanimes à déplorer l'appétit féroce² de ce poisson carnassier, qui, guettant sa proie comme une belette, est toujours prêt à fondre sur l'objet de sa convoitise et cause des ravages considérables parmi les chabots, les jeunes truites et les jeunes séracs et bondelles de nos eaux suisses³. Il est cependant curieux de constater que, selon Rolland III, 137; XI, 155, 212, 220, *mustela* ne désigne pas dans les patois français la *lotte*, mais surtout des variétés de l'espèce *cobitis* (la *loche franche*): en effet, Conrad Gessner⁴, qui a été professeur à l'Académie de Lausanne, de

¹ Voir *Atlas linguist.*, carte *belette*, anc. fr. *moustoile* (God.), anc. prov. *mostela* (Levy), sans relever les nombreuses formes dialectales recueillies dans les dictionnaires. — Le lexique latin nous offre déjà *mustela* pour désigner un certain poisson, sans que les gloses nous renseignent exactement sur l'espèce dont il s'agit (v. *Corp. gloss. lat.* III, 89, 16: *mustela*: ηπατος); déjà Pline, *Hist. naturalis*, livre IX, c. 29, vante la délicatesse du foie de la *mustela* du lac de Constance: *proxuma est mensa jecori dumtaxat mustelarum, quas (mirum dictu) inter Alpis quoque lacus Rhaetiæ Brigantinus æmulas marinis generat*. Et l'auteur du beau poème qu'est la *Mosella* nous dépeint notre poisson (*mustela*) de la manière suivante:

*quis te naturae pinxit color! atra superne
puncta notant tergum, qua lutea circuit, iris
lubrica caeruleus perducit tergora fucus:
corporis ad medium fartim pinguescit, at illinc
usque sub extremam squalet cutis arida caudam.*

Ausone, *Mosella*, v. 110 ss. *Mon. Germ. hist. Auct. antiqu.* V, 89.

² C'est pour cette raison, sans doute, qu'on donne à la lotte au Lauraguais (Gascogne) les noms de *loup*, *gendarmo* (Rolland III, 109).

³ Mais c'est peut-être aussi la coloration du poisson, en dessus grise, fauve avec des taches irrégulières, qui lui a valu son nom; cf. *motellā* « tacheté », Wissler, *Volksfranzösisch*, 82.

⁴ *Burgundi et alii minimum etiam pisciculum fluviatilem (quem supra*

1537 à 1540, cite comme nom de la *loche* le nom *motella*, qui, dans ce sens, est resté vivace sur les bords du Léman.

Rien n'empêche donc de supposer qu'avec l'immigration relativement récente de la lotte dans le bassin du Léman, le nom de *mustela*, qui désignait la *loche* chez nous, comme dans tout le reste de la France, a passé à la *lotte*¹ à une époque qui reste encore à déterminer².

La carpe, *cyprinus carpio*, offre en français, comme dans les patois romands, des formes où manque la palatalisation de

descripsimus inter gobios, Cobitidis barbatule nomine, fundulum aliqui vulgo vocitant, Germanici nominis imitatione, mustelam appellant, nec immemrito aliquis mustelam minimam nominarit. De hac, vir quidam literatus Lemani lacus accola, his verbis nuper ad me scripsit : motella (sic vulgus profert pro mustela) dictus pisciculus, magnitudine fere piscis chassot (id est gobii capitati) cinerei est coloris et stellis insignis, in deliciis maxime, et propter caritatem a divitibus tantum delicatulis emitur. (Historia animalium, IV, p. 714. Tiguri (1568), v. Forel 333.

¹ Le passage des noms de poisson d'une espèce à l'autre représente un phénomène fréquent dans l'onomastique ichthyologique : la *lotte* « *lota vulgaris* » désigne la *loche* « *cobitis barbatula* » dans la Vienne et à l'embouchure de la Mayenne (Rolland III, 137), tandis que la *loche* « *cobitis barbatula* » serait le nom de la *lotte* dans les lacs jurassiens (Rolland III, 109). Pour d'autres exemples, v. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXXI. 641.

² La jeune lotte porte dans les patois alamans les noms de *Schlängli*, *Id.* IV, 472, *Moserli*, *Id.* IV, 472, *Wellfisch*, *Id.* I, 1105 ; le poisson adulte a reçu le nom de *Quappe*, Fatio 469, sur les bords du lac de Constance, tandis que les autres dialectes de la Suisse l'appellent *Trische*, *Treusch*, *Trüsche*, *Trischeln*, *Treische*, *Schwarztrische* (Fatio V, 469, et v. la monographie sur la lotte (« *Trüsche* ») dans *Schw. F. Ztg.* I, Beilage 2 zu n° 10, n° 13 zu n° 22). A Gléresse (lac de Bienna) : *trëssə* (Fankh.). Ce dernier mot doit évidemment remonter à la même base que *trinscia* (Fatio V, 469) du lac Majeur, et *strinz*, *strinzäl*, « pesce del genere dei ghiozzi, ma più piccolo; ghiozzo ancora giovane » du lac de Côme (Monti, Cherubini) : la forme *Trüsche* s'expliquera par la vocalisation de l'*n* devant *s*, qui est un phénomène particulier à un grand nombre de nos patois alamans. Mais il est curieux de constater l'existence d'une forme *trisca* dès le onzième siècle, dans une liste de poissons qu'Ekkehard IV établit pour le monastère de Saint-Gall (Liebenau, 39-40). — Il m'est impossible d'aborder ici l'examen des autres noms tessinois de la lotte.

c^a (*carpe, carpa*¹ au lieu de *charpe, tsarpa*): le mot n'appartient guère au vieux fonds du vocabulaire gallo-roman. Le résultat de l'examen phonétique est donc en parfait accord avec l'hypothèse des naturalistes, qui admettent la migration du poisson (et de son nom) partant d'un centre d'irradiation oriental inconnu: nous ignorons à quelle langue il faut attribuer le mot *carpa*, qui se retrouve aussi bien dans les langues germaniques que dans celles du groupe slave².

Restent *onze espèces lacustres* indigènes, ou dont l'introduction par immigration ou par importation doit être en tout cas très ancienne: la *perche*, la *tanche*, l'*ablette*, le *rotungle*, le *gardon*, la *chevaine*, la *féra*, la *gravenche*, l'*omble-chevalier*, la *truite*, le *brochet*, et *six espèces fluviatiles* indigènes, qui arrivent plus ou moins souvent jusque dans les eaux du lac: le *chabot*, le *goujon*, le *spirlin*, le *vairon*, la *loche*, l'*ombre*.

Passons d'abord à l'examen des noms du dernier groupe, que les naturalistes rangent parmi les espèces *erratiques*.

Le **chabot**, *cottus gobio*, vaud. *tsaso* (Vulliens, Penthalaz, Bière, Oron, Montherond), -*cho* (Château-d'Œx), genev. *séjо* (Aire-la-Ville), frib. *tsacho* (Gruyères), *chatso* (Lessoc), *tsaso* (Romont, Montbovon, Sales). Nous lisons dans la carte du syndic Jean du Villard, de Genève, en 1581: *Le chassot est en sa saison au mois de Fevrier* (Forel 331); Bridel offre:

¹ A Sugiez (lac de Morat), M. Fankh. a noté la forme *kārfo* masc., qui a subi l'influence de l'allemand *dor kārpf*, masc. (Douanne).

² Cf. *Thesaurus L. lat.*, s. *carpa*, Thomas, Rom. XXXVI, 93, Meyer-Lübke, *Et. Wtb.* s. *carpa*; Schrader, *Reallexikon*, s. *Karpfen*, qui suppose à tort l'existence de débris de la carpe dans les palafittes de Moosseedorf (près de Berne) et de Robenhausen (Zurich), cf. Forel 61. Le premier témoignage de *carpa* dans les patois romands nous est conservé dans la liste de vente, rédigée en latin, des poissons de Villerneuve, de 1376: *carpe* [génitif] (Forel 334). Peu après, les comptes de dépenses du château de Ripaille mentionnent: *30 corpes*, que l'éditeur, M. Bruchet, propose de lire: *carpes* (p. 315, a. 1381 et Gloss.). Le Glossaire offre *corpa* « carpe » aussi pour le patois du Vully (Frib.). — Les patois allemands ont *karpfen* (< *karpo*-on masc., *Id. III*, 477), et *cürpan* (Monti), mil. *carpen* (Cherubini) sont usités sur les bords des lacs italiens au pied des Alpes centrales, v. aussi Rolland III, 148.

tsassot, tschasso, setzot, séchot, séchau « chabot »¹ (353, 388), avec le dérivé *tsassota* « aller à la pêche des chabots avec un filet appelé *chassotière* » (Genève). La tête massive, large et déprimée qui caractérise le poisson explique aisément les noms de *grosse tête* à Metz, *tête d'âne, têtard* dans diverses provinces françaises (v. Rolland III, 174) et de même le *chabot* de la langue littéraire, lequel, d'origine méridionale, semble avoir remplacé un plus ancien *chevot*, dérivé de *caput*². Pour refaire l'histoire du mot romand, il ne faudra peut-être pas oublier le fait que le même poisson porte le nom de *scazzun* dans le val de Poschiavo et que le même vocable se retrouve sur les bords du lac de Côme sous la forme de *scazòn* « sorta di pesce del genere dei ghiozzi, cottus gobio » (Monti). Je ne saurais reconnaître d'autre étymologie possible pour les formes lombardes que celle qui prendrait comme point de départ le substantif com. *scazòn* « cazzuola », *coza* « creuset » (Monti), tosc. *cazzuola* (< *cyathiu*). En effet, le toscan *cazzuola* sert à désigner aussi « la larve de la grenouille », caractérisée par sa grosse tête³ et

¹ Ces formes de la rive *droite* du Léman semblent être en désaccord avec celles de la Savoie : *sassò* s. m. « chabot » et *sassotā* « fouiller les pierres ou la vase pour en faire sortir les *sassò* » : Les premières remontent à un **c**^a initial, les dernières à **s**^a. Les formes genevoises *séchot*, *setzot* et le verbe *séchoter* « prendre des s. », relevées par Bridel et Humbert, et *sachto* (Const. et Dés.), représentent peut-être une étape intermédiaire entre le vaud. *tsaso* et sav. *sassò* : est-il permis de postuler une métathèse consonantique entre *ts - s* > *s - ts* (conservée dans le fr. popul. de Genève sous la forme : *séchot*, cf. la forme de Lessoc, citée ci-dessus) et l'assimilation postérieure de l's intérieure à l's initiale ? Ce qui me frappe, c'est que la forme *sassot* se retrouve, d'après Fatio IV, 107, dans le français local de Neuchâtel ; faudra-t-il admettre encore ici la même évolution phonétique que pour la forme savoyarde, tandis que Razoumowski dans son *Histoire naturelle du Jorat* I, 126, 1789, prétend que *chassot* est le nom du poisson le long du lac de Neuchâtel ? Comment interpréter d'autre part *chassu* (Bourget) « chasseur, poisson de la Leysse, servant d'amorce » (Const. et Dés.) ? Est-ce le même poisson que le *sassò* ?

² *Dict. gén.* s. v., P. Barbier fils, *Rev. de phil. frç.* XX, 111.

³ Le mot *têtard* désigne aussi le chabot, v. Rolland III, 174, et l'un

son menu corps. Or, la larve de la grenouille est connue en français sous le nom de *têtard*, qui, comme nous venons de voir, est précisément l'un des noms provinciaux du chabot; *scazzon* aurait servi à désigner le chabot pour les mêmes raisons que l'it. *cazzuola* a été appliqué à la larve de la grenouille en Toscane¹. Mais il subsiste de sérieuses difficultés que je m'empresse de signaler.

Si, dans l'Italie septentrionale, la base *cyathiu*² jouit d'une grande vitalité jusque dans les dialectes modernes, il faut dire que, pour la Suisse romande et la Savoie, Bridel et Constantin-Désormaux se bornent à enregistrer le seul *cassa* (sav. *cassa*, *cafè*) « poêlon, vase de cuivre étamé, grande cuiller de métal pour puiser l'eau dans les seilles de cuisine, poêle à frire », qui, par l'absence de la palatalisation *c* (=>*ts*), se révèle plutôt comme un emprunt fait au vocabulaire piémontais ou provençal (cf. aussi frç. *casse*, *Dict. gén.* s. v.). Pour maintenir

des noms savoyards du chabot est *tétu* ou *têtard* (*Fatio IV* 107. *Const. et Dés.* s. v.). A Yverdon, on appelleraient le chabot: *tête à maillot* (*Humbert*, s. *séchot*), à Neuchâtel: *tête à mailloche* (*Jeanjaquet*), dont l'explication est donnée par l'existence de *malyé* « têtard » dans les patois vaudois.

¹ Le têtard est souvent comparé à la *truelle* ou à la *cuiller*: gallic. *culleres* « têtard » (*Piñol*), valais. *culyerète* « têtard » (= « cuillerette »), v. *Atlas. linguist. c.* *têtard*, Vallée de Non (Tyrol) *kjážole* « têtard », v. Ettmayer, *Zeitschr. f. rom. Phil.* XXXIII, 602, qui doit être rapproché de *cazza*. Au milieu des noms des reptiles du *Laterculus*, cités plus haut, nous rencontrons aussi le nom de *popia* (*Rom. XXXV*, 167), qui s'est conservé, à mon avis, dans le sav. *poche* « têtard de grenouille » (*Const. et Dés.*), Jura bernois *potchat*, identique sans doute avec *poche* « cuiller à potage » (v. Cornu, *Rom. XXXII*, 126). Pour d'autres exemples, v. maintenant Rolland XI, 122.

² Pour la famille de *cyathiu*, dans l'Italie supérieure: v. anc. *lomb.* *caça* « *tazza*, *ramajuolo* », *caço* « *catinello* », Salvioni, *Arch. glott. it.* XII, 393; XIV, 206; anc. gén. *cassola*, Parodi, *Arch. glott. it.* XV, 53; anc. tess. *cazolo* « *mestolo* », Salvioni, *Bollett. storico della Svizz. ital.* XIX, 149, sans parler des formes modernes; v. aussi Lorck, *Altbergam. Sprachdenkm.* 191; dans les patois méridionaux, v. anc. prov. *cassa* « poêlon, grande cuiller » -*ola* (*Levy*); en outre: *casso* dans Mistral et *Atlas linguist., c.* *cuiller*.

l'étymologie que nous venons de proposer, il serait donc nécessaire de supposer l'existence d'un plus ancien *tsase*¹ (< *cyathia*), qui aurait cédé sa place à un intrus postérieur *casse*; mais les matériaux dont je dispose ne me permettent pas de donner un appui solide à cette hypothèse².

Je n'ai que peu de chose à dire sur le *goujon*, *gobio fluvialis*. Le latin (*gobius*) *gobione*, d'origine grecque (*κωβιός*), a triomphé dans la Suisse romande³ comme dans tout le reste de la France⁴ sous la forme *godzon*. Déjà le syndic

¹ Cerlogne connaît pour le Val d'Aoste la forme *tsas* « cuve pour cuire la vendange ».

² Les patois de la Suisse allemande offrent *Groppe*, qui réunit aussi les deux sens de « *cottus gobio* » et de « têtard », v. *Id.* II, 788 ; les parlers ladins des Grisons, selon Fatio IV, 107, désignent le même poisson par *ramboz*, *rambottel* (le dernier est aussi enregistré par Pallioppi sous la forme du bas engad. *rambot*, v. encore Carigiet s. v. M. Melcher m'informe que *rambòt* est vivant dans le surselv. et le bas engad., tandis que les dialectes sousselv. (Andeer, Obervaz, Lenz, Filisur), offrent *rambòttel*, *rumbòttel*; le second élément du mot — le premier est *rana*, cf. posch. *ranabòttol* « girino » (Monti) — ne doit pas être séparé du com. *beutt*, *bôtrrisit* (Fatio IV, 107 et Cherubini, s. *bottrisa*) « goujon ». Le même radical sert aussi à désigner le *têtard de la grenouille*, cf. mil. *bottaranna* « girino, cazzuola », Sainéan, *Z. f. rom. Phil.*, *Beiheft*. X, 118, 123, 126, 132, Lorck, *op. cit.* 216, vaud. *bò*, *bot* « grenouille de la plus petite espèce » (v. Bridel, Rolland III, 46, 67, XI, 88, 122, Const. et Dés. s. *bò*, *Atl. ling.*, c. *crapaud*, *têtard*) et surtout Schuchardt, *Zeitschr. f. rom. Phil.* XV, 104.

³ Bridel connaît encore un autre nom du *goujon* sur les bords du lac Léman : *veiron*, *vouairon*, mais il est probable qu'il s'agit ici d'une confusion entre le *goujon* et le *vairon* (*phoxinus lævis*). Enfin Const. et Dés. relèvent : *blajhon* « goujon » (Annecy), dont j'ignore l'étymologie (mais cf. *blaviè* « *sparus alcedo* », Rolland III, 171, M. P. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LI, 388, et Fatio IV, 606, qui offre pour le *squalius agassizii* le nom de *bluin* à côté de celui de *blageon* pour la Savoie).

⁴ Cf. Rolland III, 146 ; Horning, *Z. f. rom. Phil.* XXI, 455 ; A. Thomas, *Mélanges*, 51, et *Rom.* XXXV, 189 ; Pieri, *Arch. glott. it.* XV, 213, et *Studi romanzi* IV, 168 n. — Parmi les noms de la Suisse allemande (*Kressling*, *Id.* III, 852, *Grundeli* II, 776, *Ammel*, I, 217), il y en a un seul qui soit d'origine romane : *gütsche*, dont l'*Id.* II, 566 n'indique pas la répartition géographique (à Douanne, lac de Bienna : *gūš*, à Gléresse : *gütsch*). — Le poisson fait défaut dans les eaux du canton du Tessin.

du Villard nous donne à la fin du 16^e siècle le plus ancien exemple du mot légèrement francisé : *gogeon* (Forel 33²).

Comme le goujon, le *spirlin*, *spirlinus bipunctatus*, ne fait nulle part l'objet d'une pêche spéciale : il sert surtout d'amorce aux pêcheurs à la ligne.

Selon Fatio IV, 393 et Forel 62, le poisson porte sur la côte vaudoise le nom de *baroche*, sur les bords du lac de Neuchâtel celui de *barré* ; Bridel enregistre : *borotha*, *borotsa*¹ « *cyprinus bipunctatus* », dont je n'ai réussi ni à retracer l'histoire ni à retrouver l'étymologie. Un autre nom aussi attesté par les patois actuels, est *plyatè*, *platè* (Vaud), *pyaton*, *pyeton* (Frib.). Il est vrai qu'il désigne fréquemment aussi le *rotengle*, *scardinus erythrophthalmus*, qui, sur la côte savoyenne du Léman, s'appelle : *plate*, *platelle* et à Vevey *plateron*. Pour les mêmes raisons, il m'est impossible de dire si *pllatta* s. f., *pllattet*, *pllatoon*, *platziron* « cyprin, soit palée, sorte de poisson du Léman » (Bridel) s'applique plutôt au spirlin qu'au rotengle. M. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 725, a consacré à ce groupe de mots une page nourrie d'idées et de faits, à laquelle je ne saurais ajouter rien d'essentiel².

Tout enfant habitant les bords de nos rivières connaît les compagnies de petits vérons aventureux et entreprenants, qu'on est bien étonné de retrouver jusque dans les petits lacs de nos Alpes neigeuses. L'imagination populaire s'est beaucoup

¹ L'idée de chercher dans *borotsa* un dérivé de *borri* « canard » se heurte à la difficulté de la forme neuchâteloise (*barre*) qui postule plutôt l'existenee d'un *a* protonique dans la base du mot.

² Cf. aussi une note de M. P. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LXVI, 179, et Rolland XI, 208, 210. — Les noms du spirlin des patois alamsans semblent être d'origine germanique : *Bambeli*, *Bämmeli* (*Id.* IV, 1257, v. p. 15), *Schneider* (Fatio IV, 393), *Bringli* (Fatio IV, 393, que je ne retrouve pas dans l'*Id.*), *Alantblecke* (*Id.* I, 171), *Laugele*, qui désigne aussi l'ablette (*Id.* III, 1172), *Bachbumbeli* (IV, 1260), *Ärtzeli* (I, 498), *Blingge* (V, 121), *Weissfisch* (Fatio IV, 393). Il est difficile de se prononcer sur *Ischerliplatte*, attesté pour les lacs de Thoune et de Lucerne (*Id.* I, 547, Fatio IV, 393) ; on serait tenté de reconnaître dans le second élément la même base que dans *pyaton*, *pyatè* de la Suisse romande.

occupée de ce petit être curieux qui réjouit l'œil de l'observateur par sa coloration variable selon la saison et l'âge.

Le *phoxinus lævis* est appelé dans nos patois romands :

1. *vairon* (Vaud., Neuch.), *viron*, *véron* (Jura bernois). Ce sont les couleurs changeantes, variables qui ont frappé l'imagination. C'est le latin **varione* (dérivé de *varius*), dont l'existence semble être assurée par la grande diffusion géographique à travers l'Italie et la France¹.

2. *valais.* *grisette* (Bridel), *grisette* (Fatio IV, 640).

3. *neuch.* *blavin*, dérivé de * *blau* « bleu » [*bllu*, *bliau*, *blavet* « bluet » (Bridel)]².

4. *petit saumon*, terme qui ne doit pas être très populaire, puisque le mot *saumon* est d'origine toute récente dans la Suisse française.

5. *vouardon* (Bridel). C'est le frç. *gardon*, qui est toutefois le nom d'une autre espèce de poisson : le *leuciscus erythrophthalmus*, très petit, comme le vairon³.

6. *lebette* (Rolland III, 140 et Fatio IV, 639), sur la côte savoyarde, d'origine obscure⁴.

7. *gremoillon*, *gremohllon* (Bridel). Le même radical, muni d'un autre suffixe : *gremelhetta* (Bridel), sert à désigner la *loche franche* (*cobitis barbatula*) et le *lézard gris* (*lacerta agilis*). La *gremelhetta* « lézard gris » est vivante dans les patois franco-provençaux aussi bien que dans les dialectes méridionaux de la Provence : *lagramusa*, *lagramuso*, *lagramué*, *lagromué*, qui remontent à *lacrimusa*, attestée déjà dans le *Laterculus* de Polemius Silvius. D'autre part le frç. *gremille*⁵ est le nom de

¹ Cf. P. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LXIV, 188. — ² V. p. 12 n. 3.

³ La confusion entre les deux variétés se répète dans la Charente où le vairon porte le nom de *gardon*, *gardon malin* (Rolland III, 139). Pour l'étymologie, v. Schuchardt, *Z.f. rom. Phil.* XXX, 730, et Behrens, *Beiträge zur frz. Wortgeschichte*, 360.

⁴ Il faudrait évidemment connaître la vitalité du mot avant de se prononcer sur son étymologie. Peut-être le mot ne sera-t-il pas autre chose que « *le bête* » (= le sot), parce que le vairon, confiant et aventureux, est souvent la victime de sa trop grande curiosité.

⁵ Fatio IV, 639, Forel 64, offrent *gremoillon* pour le vairon, et selon

l'acerina vulgaris, qui s'appelle à Metz *gremeuille*, et *grémaou* au dép. du Gard (Rolland III, 180). Le mot est peut-être d'origine préromane¹. cf. le verbe vaudois *gremelli*, frétiller).

8. *bambella* (Bridel), qui trouve son pendant parfait dans le suisse all. *bambeli*, *Bachbambeli* (*Id.* IV, 1257), sans qu'on puisse dire de quel côté il faudra chercher l'emprunt².

9. vaud. *anéron* (Bridel), sav. *amaron* (Fatio V, 639, Forel 349 n., anc. genev. *amaron* (Jean du Villard 1581, Forel 332). Comme la chair passe pour être *amère*, on pourrait penser à un dérivé d'*amaru* « amer »³: la forme vaudoise *anéron*⁴ aurait alors subi l'influence d'une étymologie populaire⁵.

Le corps allongé de la *loche*, *nemachus barbatulus*, rappelle

Fatio V, 20 et Forel 65, la *gremeliette*, *gremiliette*, *groumelliette* serait le nom de la loche franche; v. aussi Littré, s. *gremillon*.

¹ Sur *lacrimusa*, v. Thomas, *Rom.* XXXV, 180, et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 715, Rolland XI, 19-20. Il n'est guère probable que *gremille* soit le même mot que le v. fr. *gremille* « petit grumeau », v. Godefroy, s. v.

² Le radical *bamb* « s'agiter » semble jouir d'une forte vitalité aussi bien dans les patois alamans (cf. *Id.* IV, 1257) que dans les patois romands : vaud. *bambellhi* « brandiller », *bambellhon* « chiffon qui bran-dille », sav. *banbeliuche* « lambeau pendant », *banblyon* « fanon d'une vache », etc. Sur le radical *bamb*, v. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXXI, 649, Strekelj, *Denkschriften der Wiener Akademie* L, 21, 80, et Meyer-Lübke, *Et. Wtb.* s. *bamb*.

³ Cf. sav. *amaron* « zeste de noix, fruit du marronnier ».

⁴ Les patois de l'Oberland bernois ont conservé comme nom du goujon *ameli*, *emeli* (*Id.* I, 217), qui continue peut-être un plus ancien *ameri*, correspondant à l'*amaron* de la Savoie.

⁵ En dehors du *bambeli* et de l'*ameli*, les parlers alamans de la Suisse nous donnent les noms suivants : *Butt*, *Binsbut*, *Bachbutt*, etc. (Fatio IV, 640, *Id.* IV, 1907, et pour le radical, v. p. 12 n. 2), *Welling*, *Wettling* (Bâle). Les formes tessinoises ont été expliquées en partie dans un article de M. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LII, 128 : *starnicol* (Fatio IV, 640) aurait emprunté son nom à celui de la pie-grièche (it. *storno*), et la *stornazza* représenterait un dérivé du mil. *storna*, *storn-ē*. Les autres noms *vairòn*, *rossigneu*, *sanguigneu* (< *ross-*, sang- *igneu* [< *ineolu*], cf. Meyer-Lübke, *It. Gramm.* § 550) sont clairs ; *cent-in-bócca* est peut-être un sobriquet que les pêcheurs donnent à ce petit poisson de peu de valeur.

un peu celui de l'anguille, et, comme le vairon, elle est peu estimée de nos pêcheurs. Voici ses noms dans les patois romands et le français provincial parlés sur les bords des lacs :

1. *motaile, moutaile* (Lutry), Rolland III, 137, v, p. 7.

2. *gremelhetta* (Rolle), v. p. 14.

3. neuch. *petite lotte*, v. p. 6.

4. genev. *moustache*, frib. *moustats* (Sales) à cause des six barbillons qui se dressent sur sa lèvre supérieure. Cette particularité lui a valu encore le nom de :

5. *petit barbot* (Forel 65).

6. vaud. *dremillha, droumillha, dremilletta* (Bridel), sav. *dromlyë*, genev. *dromilla* (Hermance) [v. aussi anc. genev. *dormille*¹ (du Villard, Forel 331)]. Le poisson a l'habitude de se tenir blotti de jour sous quelque pierre ou de rester longtemps immobile sur un caillou. C'est donc un substantif tiré du verbe *dromlyi* « sommeiller » (Const. et Dés.), anc. franc. *dormillier* (anc. prov. *dormilhos* « somnolent »), franc. mérid. *dourmiha -lhá* (Aveyron) « sommeiller » (Mistral), qui contiennent tous un latin **dormiculare*².

7. neuch. *percepierre* (Rolland III, 138). En fuyant, le poisson passe entre les pierres, filant comme un éclair³.

8. *dartre* (Fatio V, 20) est le nom populaire, répandu sur les bords des lacs de Morat, de Bienne et de Neuchâtel (Auvérnier : *dèrt*, frç. local). Il s'explique peut-être par les écailles *teigneuses* du poisson ou par les taches irrégulières éparses souvent sur toute la longueur du corps, à la manière des plaques de peau qui caractérisent la maladie appelée *dartre*. Le point

¹ Le même nom s'applique aussi au *cypinus amarus*, qui partage avec la loche l'habitude de rester longtemps immobile sur le gravier : *dormille, dromille commune* est attesté pour le dép. de l'Isère, cf. Rolland III, 152 ; Mistral relève *dourmibouso*, etc. « loche, petit poisson qui paraît quelquefois immobile dans l'eau », v. aussi Rolland III, 89, XI, 165.

² La grande extension géographique de ce mot à travers l'Italie (*dormicchiare*) et la France jusque dans l'Espagne (gallic. *dòrmilloso*) fait supposer déjà en latin l'existence de la base *dormiculare*.

³ Ailleurs *perce-pierre* désigne la lampre fluviale (*petrisuga fluvialis*), cf. l'it. *foracqua* (= *perce-eau*), Rolland III, 138.

de départ est *darvita*¹, qui semble être le produit d'un croisement entre *herpes* et un mot gaulois.

9 genev. *baromètre*, qui doit faire allusion² à quelque croyance populaire, répandue parmi les pêcheurs genevois³.

Pour le *thymallus vexillifer*, nos patois sont d'accord pour lui donner le nom d'*onbra*, qui correspond au frç. *ombre* et au latin *umbra*; à l'époque des amours, la coloration devient de plus en plus sombre et très souvent les mâles apparaissent alors presque complètement noirs. Voici les formes patoises: genev. vaud. frib. bern. *onbr(a)*, vaud. *onbrou*, masc. (Vallorbe) *onbreta* (frib.)⁴, v. aussi Rolland III, 129, *umbre* [génitif] (taxe de Ville-neuve 1376, Forel 334), anc. genev. *umbra* (du Villard, Forel 331)⁵.

¹ Sur la répartition géographique de ce mot, v. Horning, *Z. f. rom. Phil.* XX, 86, XXI, 454; Salvioni, *Postille s. herpete*; Meyer-Lübke, *Wiener Studien* XXV, 98; *Bulletin de dialect. rom.* III, 67, et Walde, *s. derbioso*. M. P. Barbier fils a relevé quelques noms de poissons qui semblent refléter la même base, v. *Rev. des l. rom.* LI, 393.

² Pour une variété de la *loche*, *misgurnus fossilis*, Fatio (V, 9) cite le nom allemand *Wetterfisch*, parce que l'on aurait remarqué qu'à l'approche d'un orage, il a l'habitude de s'agiter jusqu'à troubler complètement l'eau boueuse autour de lui. Quelques personnes auraient même profité de cette attitude du poisson en l'employant comme baromètre, après l'avoir mis dans un récipient rempli de limon.

³ L'all. *grundele* (*Id.* II, 776) repose sur la même idée que *dormille*: c'est le poisson qui aime à dormir au fond des eaux. La répartition géographique de l'autre nom suisse all. *Schmerle* m'est inconnue. Pour l'étymologie, v. Kluge, s. *Schmerle*. — Pour la loche de rivière, *cobitis tænia*, particulière aux eaux tessinoises, les patois lombards offrent toute une série de mots: *ingrisella*, *grisella*, *ghisella* (Monti), *garzella* (Lugano), *cagnola* (lac Majeur), dont la discussion m'entraînerait trop loin. A Ems (Grisons), le poisson s'appellerait: *ɛvol*; faudra-t-il y voir l'all. *ʃval* (Fatio IV, 544), qui est le nom du blageon dans la Landquart et le Rhin?

⁴ A Genève, on donné au poisson le nom d'*ombre d'Alondon* ou *ombre de rivière* et à Neuchâtel celui de *ombre d'Auvergne* (Fatio V, 287). Comp. aussi sur l'*ombre* des eaux suisses un article de M. Hofer, *Schw. F. Ztg.* III, Beilage 19 au n° 13. Dans le français local d'Auvernier (Neuch.), M. Fankh. a relevé: *dé guglè* « de petites ombres ».

⁵ Dans la Suisse allemande, le même poisson est appelé: *Aesche* (*Id.*

Des onze *espèces lacustres* indigènes, ce sont sans doute les **corégones**¹ (la féra, la gravenche, la palée, la bondelle) qui soulèvent les problèmes les plus intéressants pour le naturaliste aussi bien que pour le linguiste. Il est en effet intéressant de voir que les corégones sont soumis à des variations particulières dans chaque lac du plateau suisse, tandis que la plupart des autres espèces de poissons d'eau douce se retrouvent avec les mêmes caractères spécifiques dans toutes les eaux de notre

I, 564 et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 720), (jeune) : *Kresling* (*Id.* III, 852), *Knab* (III, 711), *Ischer* (I, 547), *Aeschling* (I, 564), *Mittler* (IV, 564). Sur les bords des lacs subalpins de la Lombardie, on désigne le poisson par *témol*, *témola* (Monti, Rolland III, 129), v. P. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LI, 403, berg. *temel*, Lorck, *Altberg. Sprachd.* 148, n° 1665 ; *strisol* « ombre dans son premier âge », *marönscei* « ombre dans son deuxième âge », Rolland III, 129. — Dans le bas-engad. (Schleins), le poisson est appelé *ašer* qui représente évidemment l'all. *Äscher*.

¹ Voici d'après Fatio V, 67 ss. et Forel 65, les noms des corégones vivant dans les lacs suisses (v. la carte à la fin de cet article) :

- Lac de Constance : *Blaufelchen*, *Gangfisch*, *Balchen*, *Kilchen*.
- » de Zurich : *Albeli*, *Blauling*, *Haegling*, *Bratfisch*.
- » de Wallenstadt : *Albeli*, *Felchen*.
- » de Greifensee, Pfäffikon : *Albeli*.
- » de Baldegg-Hallwyl-Sempach : *Ballen*.
- » des Quatre-Cantons : *Edelfisch*, *Weissfisch*, *Felchen* (?).
- » de Thoune et Brienz : *Albock*, *Brienzlig*, *Balchen*, *Kropfstein*.
- » de Neuchâtel : *bondelle*, *palée*.
- » de Bienne : *Balchen*, *Pfärrig*, *Pfärit* (v. la note en bas).
- » de Morat : *palīya* (*Balche*), *féra* (*Färig*), *Kropfer* (v. la note en bas).
- » Léman : *féra*, *gravenche*. [en bas].
- » du Bourget : *lavaret*, *bezoule*.

Le nom de *férít*, relevé par Fatio V, 133, 185 pour le lac de Morat doit reposer sur une erreur : ce n'est pas un nom patois, mais l'all. *färig* que M. Fatio a considéré à tort comme un mot français (communication de M. Fankhauser). Enfin une grosse palée avec une espèce de goître s'appelle à Sugiez, *gòtròouza* (« goitreuse » < *gòtro* « goître »), qui se retrouve à Montilier (près Morat) sous la forme de *Chròpfar*, de même à Douanne (lac de Bienne), dérivé de *Chropf*, que l'*Id.* n'a pas enregistré. Selon les informations que M. Friedli m'a fournies, le *Chropfer* désignerait à Anet aussi le *brochet du mois de mai*.

pays. M. Fatio, qui a soumis toutes ces variétés à un examen approfondi, ne constate pas moins de vingt-quatre types dans les lacs de la Suisse et de la Savoie ; des quatre qu'on pêche aujourd'hui dans le lac Léman, deux, la grande *mariène*, *coregonus maraena*, et le *Whitefish*, *coregonus albus*, y ont été récemment importés ; la *féra* et la *gravenche*, par contre, sont considérés comme autochtones. Mais qu'on me permette d'abord de discuter brièvement l'origine du nom de la **bondelle** du lac de Neuchâtel.

Les ichthyologues distinguent aujourd'hui dans ce lac deux groupes de notre espèce en choisissant comme critère l'*attitude du poisson au moment de frayer* : les uns fraient sur la *terrasse littorale* plongée dans l'eau (« la beine »), les autres dans les *régions profondes*. C'est à cette dernière catégorie qu'appartient la *bondelle* qui dépose ses œufs dans les *grands fonds*, à 90, 100 ou 130 mètres, tandis que l'autre corégone du même lac, la *palée*, fraie sur les graviers (palée de bord) ou à une profondeur de 25 à 50 mètres (palée de fond). Il me paraît donc très probable que la bondelle doit son nom à ses habitudes de frai et à sa vie sédentaire dans les profondeurs des eaux (Fatio V, 193). Dans l'étude de la nomenclature ichthyologique, le linguiste, avant de proposer une étymologie satisfaisante, ne pourra pas se passer de la connaissance exacte de l'objet.

Or, le moyen irlandais désigne le *fond* d'un vase, le creux d'une rivière par une parole qui s'accorde à merveille avec l'idée en question : moyen irl. *bond*, *bonn*, cymrique *bond* « fond » (cf. Stokes, *Urkelt. Sprachsch.* 180 et Loth, *Revue celtique* XX, 345) qui remontent à une base *bundos*, bien conservé dans la toponomastique de l'Italie supérieure et de la Suisse française : bresc. *bondai* « gorgo, profondità » (Biondelli, *Saggio* 60, qui propose déjà — cette fois avec raison — une origine celtique pour le mot italien), valsés. *bonda* « luogo nascosto, recesso » (noms de lieu : *Bonda*, *Bondaccia*, *Bondat*

[cf. aussi *Bondasca*, Val di Bregaglia], attestés dès le 13^e siècle)¹, qui se retrouve dans le patois allemand d'Alagna *Bunde* « inse-natura di montagna » (*Id.* IV, 1369). Le même mot paraît jouer un rôle considérable dans les noms de lieu de la Suisse romande : *Bonde*, *Bondelle* (Vaud), v. Jaccard, *Essai de toponymie*, 41². La bondelle serait donc le poisson qui vit au fond (à la bonde) du lac ; la forme patoise *bondala* (sur les bords du lac de Neuchâtel) représente *bond(a)* + *ella*³.

Passons maintenant aux noms des deux espèces *indigènes* de corégones du lac Léman : la *gravenche*, *coregonus hiemalis*, et la *féra*, *coregonus fera*.

I. *coregonus hiemalis*.

1. **gravenche** (Fatio V, 262), *gravanche*, *garvanche* (Bridel); anc. genev. *gravenche* (du Villard, Forel 332), *gravanche* (Humbert), *grāvanθə* (Hermance).

Tandis que la *féra* dépose ses œufs dans le sable ou le limon du fond, souvent à cent ou deux cents mètres d'eau, la *gravenche* fait sa ponte sur la grève du Léman : « les individus des deux sexes arrivent alors en bandes nombreuses, en faisant de la bouche un bruit de claquements qui s'entend d'assez loin, de manière que la pêche, qui se fait surtout de nuit, est alors aisée au moyen de filets, dans lesquels on attire au besoin le poisson au moyen de feux allumés sur la rive » (Fatio V, 267). Il n'est guère douteux que notre mot ne remonte au gaulois

¹ Meyer-Lübke, *Et. Wlb.* s. *bunda* cite déjà la forme de la Valsesia. V. aussi mon article sur le frç. *bonde* (vaud. *bonda*) « ouverture du tonneau, par laquelle on le remplit », peut-être identique avec notre mot, *Archiv. für das Stud. der neuern Sprachen* CXXVII, p. 435.

² Cf. Gruber, *Vordeutsche Ortsnamen*, Festband Vollmöller, 320.

³ Les documents bernois offrent dès le 16^e siècle le nom de *bündeli* (*Id.* IV, 1368). V. Liebenau, p. 139-140, qui relève le fait, important quant à l'ancienne extension du mot, que le nom de *Bündeli* était le nom d'un corégone des lacs de *Sempach*, de *Lucerne* et de *Hallwyl*, avant le 17^e siècle. — Le filet pour prendre les bondelles du lac de Neuchâtel s'appelle à Sugiez (lac de Morat) *bondalīr*, cf. Fromaigeat, *Bulletin du Glossaire* VI, 58. Dans leur français populaire, les pêcheurs de Marin et d'Auvernier désignent le filet par *bondéyèr*.

grava¹ (cf. frç. *grève*), muni du suffixe également préroman -inca, que M. Muret a étudié avec tant de compétence dans le *Bulletin du Glossaire* VII, 24, et *Rom.* XXXVII, 543 ss.

2. **bezeula**, v. p. 28.

3. Il est curieux de voir que le texte qui nous offre le plus ancien témoignage du mot *féra* (v. p. 22) nous a conservé en même temps le nom *palatae* (a. 1150). En outre M. Forel (III, 335) a relevé dans les comptes de Chillon, rédigés à la fin du 13^e siècle, la mention de l'envoi de 140 palées (*palatae*)², de 7 ombles (*ambulae*) et de 11 grandes truites par le châtelain de l'Ile de Genève au comte de Savoie, résidant alors dans son manoir sur le lac du Bourget. Comme aujourd'hui le nom de *palée* est inconnu sur les bords du Léman, l'idée d'y reconnaître un autre nom synonyme de *gravenche* est peu acceptable : ce sera plutôt le poisson du lac de Neuchâtel, la *palée*, qui a formé de tout temps l'objet d'une pêche très active et d'un commerce lucratif entre Yverdon et Genève. A Neuchâtel, tout le monde connaît bien la *palée*³ (palée de bord, blanche ; palée de fond, noire) ; (jeune : *petite palée*, *féra*, *petite féra*) ; *gibbion*⁴ ; dans les villages allemands situés sur les bords du lac de Bienne, on désigne le poisson par *Balche* (fém.) à Gléresse, *Balχə* (fém.) à Douanne, *Bauχə* (fém.) à Lüscherz⁵. A Sugiez (lac de Morat)

¹ Il n'est pas rare de retrouver *grava* dans la formation d'autres noms de poissons : *gravelet* « vandoise » (Metz), Rolland III, 142, *gravier* « cyprinus amarus » (Aube) ibid. 152.

² On est assez surpris de rencontrer le même mot dans un acte émanant des archives de Zurich (1306) : 300 *palatas* maiores dictas nezbalche (*Id.* IV, 1193).

³ Dans le français local d'Auvernier et de Marin (lac de Neuch.), la *baléy* (Fankh.).

⁴ Selon Fatio V, 243 n., le nom de *gibbion* s'appliquerait sans distinction aux petits corégones momentanément réunis en grand nombre et serait le dérivé de *gibbionner* qui, en argot de pêcheurs neuchâtelois, signifie « pulluler, frétiller ».

⁵ La *Balche* du lac de Bienne est mise en vente sur le marché de Neuchâtel sous le nom de *féra* et *bondelle* ! Le nom *Balaie*, relevé par Fatio pour les patois allemands du lac de Bienne, doit être une erreur, et le mot *Balchpfärit* semble très peu usité dans la langue des pêcheurs.

on l'appelle *palāy*¹, tandis qu'à Montilier (de langue allemande) il est nommé *Balχe* (m.?). Pour le lac de Neuchâtel, les correspondants du *Glossaire* ont en outre indiqué *palāyè* (Vaugondry), *palāy*² (Portalban), cf. aussi *paléa* (Bridel). C'est à M. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 725, que revient le mérite d'avoir rattaché *palaie* au nom de poisson *pelaica* que Polemius Silvius nous a transmis dans sa liste de poissons. Selon M. Thomas, *Rom.* XXXV, 186, *pelaica* ne serait pas autre chose que *pelagica*, dérivé de *pelagus* « mer », mot latin d'origine grecque. J'avoue franchement que, vu le caractère savant et la faible vitalité de *pelagus* en vieux français, j'hésite à admettre l'existence d'un dérivé dans une région où *πέλαγος* fait complètement défaut². Il conviendra peut-être de reconnaître dans la *palaie*, comme dans la *bondelle* et la *gravenche* une base d'origine préromane. M. Schuchardt a rappelé l'irl. *pollan*, l'écoss. *powan*, sans toutefois se prononcer sur le rapport phonétique et morphologique de notre mot romand avec ses parents d'Outre-Manche. Si l'on accepte l'étymologie proposée pour *bondelle*, comme « le poisson vivant et frayant au fond des eaux », on serait tout disposé à rechercher dans la *palaie* le poisson qui, au contraire, fait sa ponte sur la *grève* ou sur le « *mont* » du lac, où les pêcheurs l'attendent pour l'attirer dans un filet ancré au bord. Mais il serait sans doute téméraire de vouloir rattacher *pelaica*, ou plutôt *palaica* (v. ci-dessous), au mot préroman *pala*³, qui, au sens de « prairie traversée de bandes de rocher », est assez fréquent dans la toponomastique alpine des Grisons et de la Provence ; cela ferait

¹ Fromaigeat, *Bulletin* VI, 55. A Sugiez, le filet à palées s'appelle *palēyøza*, ibid. 58, v. aussi Liebenau : *la paillauza*, p. 120 ; à Marin et à Auvernier, *palēyèr* (frç. loc.)

² Comment faudrait-il expliquer l'évolution du sens de *pelagica* « ce qui est particulier à la mer », au nom d'un poisson vivant dans le lac de Neuchâtel ? Pour les représentants romans d'une base *pelaica* en dehors de la Suisse romande, cf. les articles de MM. Thomas et Schuchardt ; v. aussi Rolland XI, 202, 208, 231.

³ V. v. Ettmayer, *Germ.-Rom. Monatsschrift* II, 364.

de la *palaie* le « poisson frayant sur la *bande de rochers* le long de la côte » ou, pour me servir de l'expression technique des pêcheurs, sur la « *beine du lac* ». Mais en attendant que les recherches toponomastiques de MM. Muret et Fankhauser viennent confirmer ou démentir l'existence de *pala* dans les noms de lieu de la Suisse romande, je me permets d'attirer l'attention sur le mot *Balchen* (<*peláica* avec recul de l'accent sur la première syllabe) de nos patois allemands, qui, de même que la forme *palatae*, relevée dans les textes, atteste la présence de l'*a protonique* au moment où le nom du poisson est entré dans le vocabulaire des pêcheurs allemands. Mais, si l'existence de *palaica* ne peut guère être mise en doute, comment faudra-t-il interpréter la latinisation d'un *palaie* dialectal en *palatae*? Avons-nous affaire à une tendance des notaires ou des scribes à forger machinalement des formes latines arbitraires en *-atae* à tous les mots patois en *-aye*? Comme à *dzornāya* correspond *diurnatas*, il se pourrait qu'ils eussent latinisé *palāya* en *palatas*¹.

II. *coregonus fera*.

i. *féra* fém.: (vaud. *férā* (Savigny); genev. *fârâ* (Dardagny); frib. *fara*, *ferra* (Bridel).. Le témoignage le plus ancien du

¹ Voici du reste les noms de la féra dans la Suisse allemande (v. la carte à la fin de l'article]. : *Seelen* (*Id.* VII, 709), *Heuerling* (*Id.* II 1585), *Midel* (*Id.* I, 1102 ; IV, 84), *Stüben* (*Fatio* V, 116), *Gangfisch* (*Id.* I, 1100) (aussi : *Sandgangfisch*, cf. la *gravenche*), *Kilchen* (*Id.* III, 237), *Blauling* (*Id.* V, 245), *Hägling* (*Id.* II, 1080), *Brienzling* (*Id.* V, 646, 768), *Kropflein* (*Fatio* V, 182), *Bratfisch* (*Id.* II, 1103). — Parmi les mots d'origine préromane, je rangerais *kamp* « saumon mâle » (< *cambos*) v. Jud, *Bulletin de dial. rom.* III, 4 n. et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 719, *renke* « mâle de la féra » (*Id.* VI, 1142, d'origine gauloise, v. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 719) et enfin *albick*, *alpke* (et par étymologie populaire?) *albock* « féra » (sur les bords des lacs de Wallenstadt, de Thoune et de Brienz, *Id.* I, 185, et *albucos*, Liebenau 47 ss), qu'on serait tenté de rapprocher du poisson nommé *ambicus* dans le *Laterculus* de Polemius Silvius (*Rom.* XXXV, 167). La liquide à la place de la nasale pourrait être expliquée par l'influence d'autres noms de poissons comme *albele*, etc. — Les corégones ont été introduits, il y a seulement une vingtaine d'années, dans les lacs subalpins au sud des Alpes.

mot se trouve dans un traité de 1150, selon lequel les chanoines de Sainte-Marie d'Aoste donnèrent au prieuré de Saint-Jean de Genève l'église de Saint-Eusèbe d'Aoste moyennant une redevance annuelle de deux setiers de vin, deux setiers de froment et les gros poissons nécessaires à leur réfectoire : *si vero pisces grossi reperiri non potuerunt, pro ipsis quinquaginta palate recipiende vel ducente ferrate recipiende persolvende sunt*¹. Le même nom revient ensuite dans la liste de vente de Ville-neuve (1350) : *ferratarum* (Forel 334). Les chartes et les comptes de dépenses, publiés par M. Bruchet dans son beau volume *Le château de Ripaille*, font assez souvent mention des *ferras*. En 1471, l'administration qui pourvoit au menu de la table ducale paye les pêcheurs savoyards : *pro quibusdam grossis bisolis et 3 ferratis...; una ferrata, 2 truttelle, 1 parva ferrata, de bisolis...; pro 50 ferratis, emptis pro salsando...; pro 1 ferrachone (= « fératson » ?), 3 bisolis et de serulis...* (p. 318). A la fin du 16^e siècle, Jean du Villard relève parmi les poissons vendus au marché de Genève : *la bezole se trouve jusqu'à dix livres et se prend au profond...; les bezoles, soit ferra, qui se prennent à la Bennaz...* (Forel 331). Enfin, fait important, le mot est entré dans le dialecte des colons alamans établis depuis le 9^e ou 10^e siècle sur les bords des lacs de Morat et de Bienna sous une forme qui concorde avec les témoignages conservés par les chartes latines du moyen âge : en face du roman : *férā* masc. (Sugiez, lac de Morat), les patois voisins de l'alaman offrent : *färīg* (Montilier, all.) ; lac de Bienna *pfärīg* (Gléresse, Douanne), masc. ; *pfärīt*² (Lüscherz) masc. (*Pfärig* au lieu de *Pfärīt* par échange du suffixe *-ig* contre *-it*, rare ou inconnu dans les patois alamans, v. *Id.* I, 903, Liebenau 95, 126). Ces formes font supposer

¹ *Historiae patriæ monumenta* II, 271, Forel 335 ss. (Texte tiré de l'original des Archives de la cathédrale d'Aoste).

² Les *Pfärīt* « filets à feras » sont mentionnés dans les statuts des pêcheurs du lac de Bienna dès le 16^e siècle (cf. Liebenau p. 127 et *Pferit* p. 95, 128).

un romand **ferrada*¹ qui est resté féminin même dans les patois alamans voisins.

S'il n'y a aucune difficulté à ramener *féra*, *Pfärit* à la base *ferrata*, attestée dès le 12^e siècle, on est plus embarrassé d'indiquer le rapport qui doit exister entre la *ferrata* romande et son pendant *Felchen* de la Suisse allemande². Cette dernière forme remonte à un type *fer(r)icu* ou *fer(r)acu* ou, si l'on admet que *Felchen* a suivi aussi en v. h. all. la flexion faible en *-a-on*, à un type *ferricone* ou *ferracone* (accus.), dont l'évolution phonétique serait conforme au grec *κυπιακόν*, qui a abouti chez nous à *Chilche* en regard de l'all. *Kirche*³. Mais quel est le rapport morphologique entre la base romande *fer(r)ata* et le type alaman *fer(r)acu*? Deux hypothèses sont possibles: I. La forme romande *ferrata* représente un type plus primitif ayant aussi vécu à l'origine sur les rives du lac de Constance, où son suffixe *-ata* aurait été remplacé (sous l'influence de *Balchen* < *palaica*?) par *-acu* ou *-icu*⁴, fréquent surtout dans les noms d'animaux (cf. *Elch* < ahd. *ēlaho*, *Bilch* < ahd. *bilih*; *Lerche* < *lērahha*, *Kranich* < ahd. *chranih*, etc). II. La forme allemande *Felchen* serait plus voisine du type primitif. De même que *pelaica* ou *palaica* a abouti à *Balchen* et à la *palaie* romande, un type *ferraica* aurait évolué vers *felche* alle-

¹ Pour l'évolution phonétique de *ferrada* > *Pfärrit*, v. Solodurum > *Solothurn*, Sedunum > *Sitten*, Rhodanu > *Rotten*, fruda > *furt* et pour la chute de l'-*a*, v. en dehors de *fruda* > *frut*, aestiva > *L'Etivaç* (*l'ēvua*) (Vaud), qui réapparaît dans les villages voisins du canton de Berne sous la forme de *Lessi* (Ablentschen) et *Lessi* (Gsteig); Genava dont la forme dialectale à Berne était *yānf*; Hauterive (Fribourg) *Alta ripa*, pat. *utarūva*, dans le dialecte all. du village voisin de Saint-Sylvestre *altarīf*, etc. (Je dois une partie des matériaux toponomastiques à l'obligeance de mon collègue M. Fankhauser.)

² *Felchen* est surtout employé sur les bords du lac de Constance.

³ L'*Id.* I, 800 cite la forme bavaroise *Ferch* qui, d'après une communication de M. Bachmann, rédacteur en chef de l'*Idiotikon*, repose sur une erreur: *Ferch* doit être une formule dialectale pour *forelle* (*ferchna*, cf. Kluge, s. v.).

⁴ La substitution du suffixe s'est répétée, comme nous l'avons constaté, à une époque relativement récente dans *Pfärrit* > *Pfärig* (v. p. 24).

mand et **feraie* des patois vaudois et genevois. En effet, un texte de la fin du 12^e siècle nous offre le passage suivant : *pisces qui dicuntur romana lingua feraies*¹ (*Mém. et Doc.* XVIII, 388), qui, à première vue, correspondrait phonétiquement à la *palaie* du lac de Neuchâtel. Mais il reste à écarter une grave difficulté : c'est le passage phonétique d'un type **feraie* à la forme actuelle *ferā*. Dans son article : *Encore manducatum=manducatam* (*Rom.* XXVII, 270 ss.), M. Gauchat a démontré que, dans nos patois, le résultat régulier d'-ata est -ā, tandis que -aie est d'importation française relativement récente ; cette manière de voir est fortement appuyée par les noms de lieu tels que *strata*, *prata* qui aboutissent régulièrement à *Estra(z)*, *La Pra(z)*. Les formes actuelles *férā* exigent, d'après la phonétique régionale, un type *ferrata* et semblent exclure **ferraica*, à moins qu'on ne veuille admettre qu'à l'époque où, dans certains patois vaudois (p. ex. de Lausanne) on hésitait entre *dzornaye* et *dzorna* (<*diurnata*), les patoisants auraient refait de **feraies*², par fausse analogie³, une forme *féra*. Je n'ai aucune hypothèse plausible à présenter sur l'ori-

¹ MM. Gauchat et Fankhauser, avec qui, à plusieurs reprises, j'ai discuté la question de -ata dans nos patois romands, préféreraient voir dans *feraies* le résultat régulier d'un pluriel *ferratas* > *ferraies* en regard de *ferrata* > *fera*. M. F. s'est chargé d'examiner sommairement en vue de l'histoire d'-ata dans les patois romands, les formes des noms de lieu conservées dans les chartes qu'a publiées Gremaud dans ses *Documents relatifs à l'histoire du Vallais* 1895 ss. Voici le résultat de ses recherches. Le nom de lieu *Planta*, près de Sion, revient en 1244 sous les graphies : *Plantae* (<*Plantatas*, Grem. I, 377) ; *Plantayes* (1318, Grem. II, 290), *Plantatis* (1339, Grem. IV, 237), *Plantayes* (1339, Grem. IV, 240). Un certain *Andreas de Pratis* des environs de *Loèche* apparaît tantôt comme *Andreas Prayes* (Grem. VI, 204) tantôt comme *Andreas Praes* (Grem. VI, 332).

² A Sugiez (lac de Morat), le filet pour prendre les feras s'appelle *férèyīr*, cf. Fromaigeat, *Bulletin du Gloss.* VI, 58.

³ Comme *pratum* a donné *prā*, **pratas* par contre *praies*, on pourrait supposer que d'après *ferraies* plur. on aurait reconstruit un singulier analogique *ferrā*.

gine du radical *ferr-*. On serait tenté de penser à un dérivé de *ferrum*, mais un type **ferraica* ou **ferrata* « poisson gris de fer », admissible au point de vue du sens (v. *bezola*) n'est guère probable au point de vue de la morphologie; *fario*¹, attesté dans le poème *Mosella* d'Ausone, n'est pas non plus satisfaisant, parce que le mot désigne une espèce de *saumon* et que les patois romands et alamans s'accordent pour postuler une base *fer(r)*. — L'idée de mettre à la base de *féra* le mot préroman qui continue à vivre dans le valais. *fāro*, *fēro* (Val de Bagnes) « dalle, pierre plate », se heurte à la difficulté réelle que notre poisson ne fraie pas sur le sable ou les dalles le long de la côte, mais bien, contrairement à ce que fait la *gravenche*, sur le sable ou le limon du fond, assez souvent à cent, voire même deux cents mètres de la surface (Fatio V, 249).

2. Le nom de la *féra* est en train de remplacer son concurrent autrefois redoutable des bords du lac Léman **besole** qui, comme M. Bruchet l'a démontré, s'applique non seulement à deux types du genre des corégones, mais aussi à l'ablette.

a) Les pêcheurs savoyards appelaient autrefois *besole* le poisson connu aujourd'hui sous le nom de *féra*²: *pro pedagio*, *pro quolibet cento ferratarum seu bisolarum*. (Bruchet 596).

b) Aujourd'hui encore, les pêcheurs savoyards désignent par la *bezole*, *bezeule*, *bezule*³, le « *coregonus hiemalis* », connu sur la côte vaudoise sous le nom de *gravenche*. Comme ce dernier nom n'apparaît jamais dans les documents de Ripaille, nous avons peut-être le droit d'identifier la *bisola* avec la *gra-*

¹ L'éditeur de la *Mosella* dans les *Mon. Germ. hist. Auct. Antiquiss.* V, p. 86, v. 130, n'a pas admis la leçon *fario* qu'il a remplacée par celle des autres mss. *sario*. Mais cf. l'article de Much, *Z. für deutsches Altertum* XLII, 166.

² *ferrata seu bisolæ* (Bruchet 596). Le syndic Jean du Villard connaît *bezole* et *féra* comme appellations du même poisson (cf. Bridel : *besaula*, *bessola*, *bessula* « *ferra* »); *besolon* « petite *féra* » (Gloss. ms. de Dumur).

³ V. ci-dessus p. 24, et à la p. 318 nous lisons : *pro dimidio quarteronorum bonarum bisolarum...*; *pro 6 bisolis...*, *2 bisolis recentibus...*, *bro 1 ambone, 12 bisolis...*

venche toutes les fois qu'elle figure seule dans les comptes de dépenses. Jean du Villard distingue nettement entre la *gravenche* et la *besole* ou *ferra* dans sa liste de poissons vendus au marché de sa ville natale¹.

c) Enfin *bezeula* est aussi le nom de l'*alburnus lucidus*, c'est-à-dire de l'ablette commune.

Ensuite, il est curieux de constater que la *mouette* porte sur les bords du lac Léman les noms de *beziolet*, *beju*, *bezou*, *bedzu*, *besutchet* (Bridel), *besolet* « hirondelle de mer » (Const. et Dés.), que je ne saurais séparer du nom savoyard de la *gravenche*, que nous venons de rappeler. Si la même base peut s'appliquer à un poisson et à un oiseau, il faudra admettre un trait caractéristique commun à tous les deux : la *coloration* de la féra ou de la gravenche est d'un gris olivâtre ou vert, et de même la mouette adulte possède un plumage d'hiver dont le manteau et les tectrices alaires sont d'un cendré clair². De plus, le français possède l'adjectif *bis* « gris sombre, gris brun », dont

¹ Les variétés de corégones du lac du Bourget sont : 1^o la *besoule*, *bezoule*, *bezeule* (Fatio V, 268, et Bruchet 596), noms qui nous sont attestés dès le 16^e siècle sous la forme de *bisale*, *bezole*, *bizola* dans des textes savoyards relevés dans le volume de M. Bruchet. 2^o Le *lavaret* (cf. aussi *lavaron*, Rolland III, 128) qui doit être identifié, selon M. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 722, avec le *levaricinus* relevé dans le *Laterculus* de Polemius Silvius, forme sans doute altérée à la finale par le copiste. Comme le *lavaret* fraie sur la *beine* et sur le gravier du lac, à peu de profondeur sous l'eau, on pourrait supposer que le radical de *levaricinus*, ou peut-être mieux **lavaricinus*, renferme la base *lava* « couches de pierres très polies », si répandue dans les patois alpins, cf. Nigra, *Arch. glott. it.* XIV, 284 ; XV, 488 ; Meyer-Lübke, *Z. f. rom. Phil.* XXIII, 473 ; Jura : *laves* « couches superficielles des bancs calcaires qui forment le premier plateau du Jura » (*Annuaire du Dép. du Jura* 1840, 308).

² Des noms d'oiseau reviennent souvent dans la terminologie des poissons : *palumba*, *palumbo* désigne à Gênes le « chien de mer » (Rolland III, 84) ; cf. *arendoula* « hirondelle » à Nice pour le poisson volant (Rolland III, 133 n. 2) ; *acceja* « bécasse » > bordel. *assée*, prov. mod. *assège*, *sejo* « vandoise », cf. Thomas, *Mélanges 2, Rom.* XXXVI, 255 et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXVI, 405.

les dérivés désignent divers oiseaux : *bizet* « pigeon sauvage de couleur grise », *bisette* « nom vulgaire de la macreuse, à cause de son plumage gris foncé ». (v. *Dict. gén.* s. v. et Mistral, s. v.).

La *bisola* des textes du moyen âge correspondrait par conséquent à un type **bombyciola*, dérivé de (*bom*)*byciu* (> *bis(e)*¹, qui aurait servi à dénommer aussi bien le poisson que l'oiseau).

En résumé, il me paraît presque certain que les noms de la *féra* (*Felchen*) et de la *palée* (*Balchen*) remontent à l'époque où tout le plateau suisse parlait la même langue latine ou même encore le gaulois ; il me paraît probable, sinon sûr, que la *gravenche* du Léman, la *bondelle* du lac de Neuchâtel et le *lavaret* du Bourget sont également d'origine *préromane*² et, si notre essai d'explication est admis, seul le terme *besole* serait dérivé d'un mot *latin* de provenance grecque (*bombyciu*).

Les noms de la *tanche*, de la *chevaine*, de la *truite* et du *brochet* ne donnent lieu qu'à très peu de remarques.

Le latin *tinea*, d'origine incertaine (v. Walde, s. v.), est représenté dans nos patois sous la forme *tintsa* (vaud. frib. genev. val.), *tintche* (Brévine, Neuch.), *tantch'* (Charmoille, Jura bernois), sav. *tençhe* (Const. et Dés.)³, anc. genev. *tenche* (du Villard, Forel 332), liste de Villeneuve : *tenchie* [génitif] (Forel, 334).

La *chevaine*, « *squalius cephalus* », se retrouve dans nos patois sous les appellations *tsèvenou-no* (vaud. frib.) *tchavoin.ne*

¹ Pour l'étymologie, en dernier lieu, Horning, *Z. f. rom. Phil.* XXVII, 347, et pour d'autres noms de poissons dérivés de *bis*, v. une note de M. P. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LI, 388. Enfin Mistral relève *biset* « mâle de la grenouille reconnaissable à sa couleur brune ».

² V. aussi *renke*, *kamp* et *albick*, p. 23 n.

³ Sur la diffusion de *tinca*, v. Rolland, III 145, néerl. *tinke*, Kluge, *Pauls Grundriss I* 336, sic. *tenga*, *tenchia*, Salvioni, *Memorie dell'Istituto lombardo* XXI, 270 n., et Thomas, *Rom.* XXXV, 191. — Le nom qui correspond à la tanche dans la Suisse allemande est *Schleipe*, v. Grimm, *Wlb. der deutschen Sprache*, s. v.

fém. (Charmoille, Jura bernois), *θavann⁹* (genev.), *chavenne*, *seneu* (Neuchâtel [Bridel]), *senef* (lac Noir, Fribourg) selon Fatio IV, 559¹, anc. genev. *chavennoz* (Forel 331), taxe de Villeneuve *chevenorum* [génitif] (Forel, 334), qui reflètent la base latine capitine qu'a reconstituée M. Thomas², *Essais*, 261-264.

Le latin *tructa*, d'origine incertaine, est représenté par tous nos patois. Le type régional vaudois est *traiτa*³ (d'où résultent *trātə*, *trātə*), puis *troaita*, *trouaita*; *trouaita* nous est attestée pour Dardagny; frib. *trata*, *trēta*; frib. *trēt⁹* (Sugiez, Fankh.); *trutə* (neuch.), *trēt* (Jura bernois); *trouitə*, *truitə*, *troaitə* (valais.); Bridel donne *trotta*, *traita*; la Savoie offre *trwētā* (Const. et Dés.); du Villard recommande la « petite truite jusqu'à une ou deux livres » (Forel 331), taxe de Villeneuve:

¹ Selon Fatio IV, 559, le même poisson porterait dans le fribourgeois le nom de *vantouse*, qui est aussi enregistré par Bridel s. *veintousa* « meunier, vulgairement chevesne. C'est aussi le nom d'un des cyprins du lac Noir ». Comme le poisson, de l'avis de M. Fatio IV, 573, n'est pas indigène dans ce lac, il n'est guère douteux que son nom n'ait été importé en même temps que l'objet : ce sera l'anc. frç. : *ventoise* (cf. Rolland III, 142), le frç. mod. *vandoise* (cf. Rom. XXXVI, 92-93 *vendesia* v. Ducange s. v.), dont l'étymologie reste obscure.

² Cf. aussi Lorck, *Altbergam. Sprachdenkmäler*, 217; Salvioni, *Rom.* XXXVI, 238; Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXXIII, 83; Rolland III, 143; Fatio IV, 559. Const. et Dés. relèvent un frç. provinc. *chavasson*, dont la formation a été examinée par M. A. Thomas, *Mélanges*, 50. — D'après les matériaux donnés par les correspondants du *Glossaire*, le nom de la *chevaine* semble s'appliquer aussi au *chabot* ou au *barbeau* dans le Jura bernois. — Dans la Suisse allemande, le même poisson est appelé *Alet*, *Alat* (*Id.* I, 171) et *Dobel* selon Fatio IV, 559.

³ Pour les noms spéciaux des variétés nombreuses de la truite, v. Fatio V, 325; v. aussi un passage de Grégoire de Tours, qui vante l'abondance des truites du lac Léman, Liebenau, 15.

⁴ Ce même *turtur* — qui déjà en latin désigne un poisson, v. *Corp. gloss. lat.* : *turtur* : *τοργύων* « sorte de raie » — revient dans les documents de Ripaille (p. 503, a. 1435-37) : *Libravit die eadem pro expensis ibidem factis, tam pro panateria, botellieria quam coquina ultra 600 panus, unum turtur de provisione Morgie et unum barrale vini...* (v. aussi p. 316, a. 1391) : après avoir énuméré divers poissons : *et 8 gross. turturibus emptis a piscatoribus...* (p. 599 s. bisola) : *petiam turturis seu truycte*

*turteris*⁴ seu *truyt* (Forel 334)¹. Il paraît qu'il faut distinguer deux bases: *trūcta*, qui aurait donné *traite*, *trètt* (cf. anc. prov. *trocha*, galic. *troita*, it. *trota*, alban. *troftë*) et *trūcta*, qui a abouti au franç. *truite*, importé à une date relativement récente dans nos régions; *truito*, *trouite* ne seraient pas autre chose que des formes empruntées au français².

Le nom latin du brochet était *lucius*, représenté dans le vieux provençal par *lutz* et par l'ancien français *luz*³, ce qui

recentis... où l'éditeur, M. Bruchet, propose de reconnaître le nom de la truite.

¹ Dans les actes du château de Ripaille, on rencontre *truitella*, *truttelle* (p. 318, a. 1471), *truytes*, *truytia* (p. 316, a. 1391).

² V. pour les autres formes, Rolland III, 129; Schrader, *Reallexikon*, 252 s. *Forelle*; alsac. *troit* Urtel, *Rev. de dial. rom.* I, 9; forez. *troeyte* Philipon, *Rom.* XL, 11; Val Soana: *trujta*, Nigra, *Arch. glott. it.* III, 14, anc. berg. *troyta*, Lorck, *Altberg. Sprachdenkm.* 148, etc. Sur *trūcta* et *trūcta*, v. Meyer-Lübke, *Z. für franz. Sprache u. Litt.* XX, 66, et Horning, *Litbl. f. germ. u. rom. Phil.* 1900, 291. — Les patois de la Suisse allemande offrent: *Forelle* (*Id.* I, 935) et *Ammele* (I, 217), v. encore Fatio V, 326. Les dialectes tessinois offrent: *truta*, *trutela* (Monti); le Val de Poschiavo et le Val Mustair (Grisons) ont aussi *frilla*, dont la forme est bien curieuse si on lui attribue l'origine allemande (v. Kluge s. *Forelle*); *frilla*, qui dans le Val Mustair semble désigner non la truite, mais de tout petits poissons vivant dans les eaux marécageuses (rotengle?), trouve son pendant dans le mot tyrolien *pfrillen* (Schneller, *Rom. Volksmd.* 273 et Kluge *Pauls Grundriss I*² 342), qui est d'origine incertaine. Fatio V, 325, connaît en outre pour les Grisons *forèlla cotschna* (v. aussi Pallioppi, *Deutsch-Romanisch* s. *Forelle*); *silt* « variété de truite argentée », qui doit être emprunté aux patois alamans, quoique ce sens du mot me soit inconnu dans la Suisse allemande; *litgiva* (Carisch, Carigiet), surselv. *lik'iva*, *lak'iva* (de Sedrun jusqu'à Ems), d'origine incertaine; haut-engad. *marok'*, *smaròk'* (Melcher) « truite vulgaire à grosse tête » que Pallioppi rapproche de *marocc* « rebut » (?). Par contre, le surselv. *scarun* « *trotta grossa* » (Ascoli, *Arch. glott. it.* VII, 410) ne désigne pas la *truite*, mais le *sau-mon* (Melcher; à Ems: *rilanka*, cf. *Id.* III, 1343); c'est, comme Ascoli l'a bien vu, un dérivé de *scarus* (it. ven. *scuro*, sic. *scaru*, *scauru*, Salvioni, *Postille* 274 et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 728).

³ L'anc. frç. *luz* n'est plus populaire aujourd'hui dans les dialectes de la France, s'il est permis de se baser sur les informations de Rolland III, 134; Godefroy relève *lu* dans l'île de Guernesey. Cf. pour le mot A. Thomas, *Rom.* XXXIV, 194.

ne permet pas de conclure l'existence du mot *latin* dans la Suisse romande. Il paraît beaucoup plus probable que, dans certaines parties de la Gaule romane, le nom latin n'a jamais réussi à supplanter le vieux nom indigène — peut-être pré-roman — de notre poisson : *brochet*, *brotse* (vaud. frib.), *brotchè* (neuch.), *brotzet*, *brotchet*, « *esox lucius* » (Bridel), val. *brosë*, qui se rattachent tous à une base *brocc(a)* + *ittu* « pointu » — le brochet a la tête écrasée en avant en guise de bec de canard¹ — qui a laissé une postérité nombreuse dans les parlers gallo-romans : frç. *broc* (vaud. *brotzet*) « vase à bec », *broche* « tige de fer pointue à l'une des extrémités qu'on passe à travers une pièce de viande » (cf. vaud. *brotze* « grande cheville en bois traversant le centre de la cible et la fixant au poteau »), anc. prov. *broc* « épine » (cf. vaud. *brotze* « aiguille à tricoter ») etc. D'après les matériaux que nous fournissent les réponses des correspondants du *Glossaire romand* et les témoignages des documents, il paraît que *béchet*² jouissait autrefois d'une plus grande popularité sur les bords du Léman : vaud. frib. *bètsè*, *bètsè* (Sugiez : *bètsé*) (diminutif) *bètsòla*, genev. *betset* (Bridel), dérivé de *beccu* (frç. *bec*), d'origine gauloise. Dans les comptes pour la table ducale de Ripaille, on lit sous la date du 8 déc. 1391 : *80 bechetis...*, *86 bechetis*; le syndic du Villard cite pour Genève en 1581 : le *béchet* (Forel, 331) et dans l'extrait d'un acte de 1622, figurant parmi les matériaux du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, trois pêcheurs de Rolle promettent au Conseil [de Lausanne ?] de livrer aux bourgeois et habitants la livre de *truite* pour 14 s. et celle de *béchet* pour 7 s....³

¹ Selon le dict. manuscrit de Moratet, le *brochet* serait aussi nommé *mouar de borra* « museau de canard ».

² Cf. Rolland III, 135, anc. frç. *béchet*, et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 718.

³ La taxe de Villeneuve présente le nom *lucii* [génitif], qui est sans doute la forme savante du notaire qui savait mettre en valeur ses connaissances latines. Les textes du château de Ripaille offrent aussi un

Il nous reste à examiner les noms de la *perche*, du *rotengle*, du *gardon* et de l'*ombre-chevalier*.

Pour la *perche*, *perca fluviatilis*, on rencontre dans la Suisse romande deux noms :

1. *pèrtsə* (vaud. frib. genev.)¹, *pieretch* (Charmoille), anc. genev. *perche* (du Villard)²; -et, *pertsèta* (jeunes) [frib. vaud. genev.], *pertsöla* (Sugiez) « petite perche ».

2. *boya*, *bolya* (vaud.), *bolia*, *bohlla* (Bridel), *bolya* (genev., Hermance).

L'étymologie du premier est claire, c'est le latin *perca*, tandis que l'origine de *bolya* reste incertaine⁴.

Les jeunes *perches* s'appellent : 1^o **milcanton** (vaud. frib. neuch.), qu'on serait tenté d'interpréter comme alevins four-

ambone (p. 318) que M. Bruchet identifie dubitativement avec le brochet.

— Les patois de la Suisse allemande offrent : *Hecht* (*Id.* II, 981), *Schnäbeli* (jeune) Fatio V, 420, et les parlers tessinois nous ont conservé *luż*, *lusc* (Monti).

¹ Les habitants d'Estavayer ont pour sobriquet : *les Pertsets* et ceux de Riez le surnom : *les bolhai*, v. note 4.

² La taxe de Villeneuve (1380) latinise le mot patois sous la forme curieuse de *perticarum* (Forel 334) : d'où il faut conclure que dès le 14^e siècle *pertica* et *perca* ont donné le même résultat phonétique dans le dialecte de Villeneuve.

³ V. une belle monographie de M. Hofer, *Der Barsch*, Beilage n° 22 du n° 1 du t. IV de la *Schw. F. Ztg.*

⁴ On serait tenté de postuler un type *bocula*, dérivé de *boca* ($\beta\omega\xi$), mais *boca* désigne le *sparus boops* qui, à ce que je sais, n'offre pas de grande ressemblance avec notre poisson (cf. Rolland III, 171, et Pieri, *Z. f. rom. Phil.* XXVII, 586). Le texte de la carte du syndic Villard nous apprend que « la *perche* se trouve jusqu'à cinq livres et est en sa saison au mois de Janvier. En Sebtembre la *perche* s'appelle *boliat*, est bonne au dit mois. » (Forel 331.) La *bolia* ne serait donc qu'un nom spécifique de la *perche* à un moment donné où elle est sans doute bonne à manger ; dès lors, on pourrait se demander s'il n'est pas permis de reconnaître dans notre *bolya* le même mot qu'ont enregistré Const. et Dés. : *bolya* « jeune mouton ou cochon gras et rond », *bolyo* « homme trapu » que M. Jeanjaquet est incliné à rattacher à *bolya* « ventre, panse » ; ce serait la *perche* bien grasse à l'époque où elle se retire de la région littorale sur les bords des « monts ».

millant dans tous les coins (cantons), le long de la place du frai de leurs parents¹; 2° **viva** (vaud., Fatio IV, 14, Bridel [Vevey], Dumur), genev. (Cris de Genève, cf. Blavignac, *Emprô* p. 201), qui s'applique aussi bien à la loche qu'à la perchette; il serait le féminin de *vivus* (frç. *vive*), parce que les petites perches sont d'une grande vivacité; 3° **jolerie** (Fatio IV, 14), *jholâ* « jeune féra » (Hermance), cf. Bruchet, 606; *joulleri*, *djoulleri* « blanchaille, menu poisson, fretin » (Bridel)², pour lequel je ne connais pas d'étymologie satisfaisante³; 4° **brandenailles**

¹ *milkeinton* (Bridel), vaud. *milkanton* (Vallorbe), anc. genev. *mille-canton* (du Villard, Forel 332). M. F.-A. Forel, dans la *Gazette de Lausanne*, n° du 28 juillet 1902, constate que dans un acte bernois de 1723 le *mille-cantons* est désigné par *Tausend Magdeli*, nom qui revient même dans une ordonnance sur la pêche du lac de Morat en 1411 sous la forme de *Tausend mægetli* « mille jeunes filles ». De plus, les prières de table de l'évêque Ekkehard IV de Saint-Gall, à la fin du 10^e siècle, offrent l'invocation suivante : *millia coctorum benedic dee pisciculorum* « ô Dieu, bénis les mille petits poissons cuits ! » (« Gott, segne uns die tausend Backfische ! »). Le mot latin *mille-coctorum* aurait abouti par évolution phonétique — qui offre de sérieuses difficultés — à *mille-couetor -coueinton -coueinton -keinton -canton*, tandis que *millia-coctorum* ou son produit patois aurait été traduit en allemand par *Backfische*; ce dernier mot offrant un double sens, aurait été remplacé par *Mægdelein*. Je me borne à mentionner cette ingénieuse étymologie, bien que, pour des raisons d'ordre phonétique et chronologique, elle me semble peu probable.

² Le syndic du Villard relève dans sa liste de poissons : « *la jolerie sont petites perches de la longueur du doigt, est sa saison en Juin* » (Forel 331). Dans les registres des dépenses de Ripaille, on retrouve par deux fois : *jaulaz* (Bruchet 318, a. 1471). Enfin, Fatio V, 245 indique comme nom de la jeune féra : *zoulard*, mot dont la formation ne m'est pas tout à fait claire.

³ M. P. Barbier fils, dans un article de la *Rev. des l. r.* LXIV, 168 (cf. aussi *Rev. de dial. rom.* I, 438), examine une série de vocables qui, au point de vue phonétique se rapprochent bien de notre mot, c'est *jol* (Gard, Hérault), « *goujon* » (Rolland III, 147), *joell* « *atherina* » (Pyrénées-orientales). Mais l'étymologie *oculus*, qu'il propose, ne saurait convenir ni aux formes méridionales : langued. *jol*, *juol*, *juel*, *jiuel*, *juvel* (Mistral), — v. aussi la carte *ail* de l'*Atlas linguistique*, — ni à *jaulaz*, *jolerie* de la Suisse française. Dans le *Laterculus* de Polemius Silvius

« petites perches, fretin, blanchaille » (Bridel, Const. et Dés. ; Fatio V, 14, offre une variante (ou faute d'impression ?) : sav. *brandemaille*), qui est le dérivé d'un verbe *brandinai* « marcher et circuler sans cesse » (Montbéliard), franç. mérid. *brandinà* « flâner » (v. *Projet d'arrangement du Glossaire des patois de la Suisse romande*, 1907, s. *brandenaille*)¹.

Le **rotngle**, *scardinius erythrophthalmus*, est confondu souvent avec le gardon, d'où il résulte quelque incertitude dans la terminologie des deux poissons. Voici les noms qui nous sont attestés pour la Suisse romande :

1. genev. vaud. **raufe** ; **roufa** (vaud. Roche), anc. genev. **roffa** (Forel 332), vaud. **raufa**, **roffa** (Bridel), qui doit peut-être son nom à ses écailles d'un jaunâtre cuivré. Pour des raisons d'ordre phonétique, il n'est guère probable que le mot remonte au latin *rūfu* « rouge » attesté comme nom de poisson dans un texte cité par Ducange².

on rencontre dans la série des noms des reptiles le mot *iulus* (< *iovλος*) v. Thomas, *Rom.* XXXV, 167, qui, phonétiquement, pourrait bien être la base de notre mot romand.

¹ Selon Fatio V, 14, voici les noms de la Suisse allemande : (jeunes) *Euerlich*, *Hürlig* (*Id.* I, 144), *Tränli* (I, 144); (plus tard) : *Eglin* (I, 144), *Fenderling* (« l'antenois » *Id.* I, 1020), *Kretzer* (III, 931), *Barschling*, *Stichling*, *Schaubfisch* (*Id.* I, 1103) *Rauhegel*; (adulte) : *Barsch* (v. Kluge s. v.), *Rechling* (*Id.* VI, 137), *Bersich* (Bâle, *Id.* I, 1599 v. Kluge s. *barsch*), *Raubfisch*, *Lutz*, *Butz* (*Id.* IV, 2000, v. p. 12 n.); v. aussi une étude sur la perche des eaux suisses par M. Hofer, *Schw. F. Ztg.* IV, 283. Sur les bords des lacs du Tessin et de la Lombardie, on dit (jeunes) : *centin*, *cent-in-bocca* (v. p. 15 n.), *bandirolo*, *bertonscello*, *gneubb* (= « gobbo », c'est-à-dire « p. à dos recourbé »); (adulte) : *pesce persico*, *pess-persigh*, *persighin* (cf. Meyer-Lübke, *Et. Wtb.* no 966), *rattèll* (de la couleur du rat?), *berton* (Monti) dérivé de *bertha* « taccola », qui partage avec le poisson les taches ou bandes noires du corps).

² Vita B. Berthol. : *Appropinquibus illis fluvio cum sagena; ecce mirum dictu, piscis, qui vocatur tymallus, rufo persequeente, actus in fugam, mirantibus cunctis, de aqua in terram exilivit.* Il est en effet bien curieux qu'un petit poisson tel que le *rotngle* puisse menacer le *thymallus* qui est notablement plus grand. Du Cange cite un autre témoignage de

2. neuch. **rotte**, *rottelet* (*røta* à Sugiez, selon M. Fankh.), vaud. **rotta** (Bridel, s. *roffa*), qu'on serait tenté de considérer comme un emprunt fait au suisse allemand *rotte*, *rotel*; cependant il faut tenir compte de l'existence de la forme *rottas* dans le *Laterculus* de Polemius Silvius (cf. Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 727). D'autre part, les rédacteurs de l'*Idiotikon*, VI, 1785, de la Suisse allemande sont eux-mêmes bien embarrassés pour expliquer le suisse all. *rotte* [*røtli* à Montilier (Morat), à Douanne, à Gléresse (Bienne)], qui ne peut être un dérivé de l'adjectif marquant la couleur « *rot* ». S'agit-il encore ici d'un mot appartenant au fonds commun des patois allemands et romands du plateau suisse¹?

3. sav. **plate**, *plateron*, *platelle* (v. p. 13), qu'il aura peut-être reçu à cause de son corps fortement comprimé².

Ruodlieb (11^e siècle) : *lucius et rufus*. Dans le *Coutumier de Talloires* (Savoie) de 1568, M. Bruchet (*Ripaille*, p. 596) relève le texte suivant : *unam bizolam seu veyronum cum parvis piscibus omnia in oleo frixa, et cum hiis debet instinctum ruffum seu salsa ruffam*. Mais pour appuyer l'étymologie, il faudrait démontrer l'existence de l'adj. *rufus* dans le franco-prov. ; pour l'anc. frç., v. Ott, *Etude sur les couleurs*, 116. -- Au point de vue phonétique, il serait préférable de rapprocher le nom du poisson de la famille bien répandue *rūf*, représentée dans le franco-provençal par *rofa* « morve », mais je ne vois pas de moyen pour expliquer l'évolution sémantique du mot. — Enfin existe-t-il un rapport quelconque entre *rufolk* (*Id.* VI, 678) et la *rofa* ?

¹ La taxe de Villeneuve (Forel III, 334) offre *brame* [génitif], dont il n'existe aucune trace dans nos patois ; c'est évidemment le frç. *brême* (v. *Dict. gén.*, Rolland III, 144, *bramma*, Const. et Dés. et Antoine Thomas, *Rom.* XXXV, 190-191). V. aussi l'article du *Projet d'arrangement du Glossaire* n° 5461.

² Voici les noms que Fatio IV, 459 a puisés dans la langue des pêcheurs de la Suisse allemande : *Rotten* (v. *Id.* VI, 1785), *Rothasel*, *Schwal* (*Id.* I, 1104), *Schneiderfisch* (I, 1104), *Förm* (I, 1017), *Furn*, *Furnickel* (I, 1022), (jeune) *Gnitt* (*Id.* II, 676). L'allemand désigne le même poisson par le nom *Plotze*, qui s'accorde d'une manière frappante avec le haut engad. *płøtra* (Pall. et Melcher), com. *piôta* (Monti), que nous devons mettre en rapport avec le posch. *plota*, lomb. *pioda*, *piòda*, *piota* « lastra di pietra » (v. pour le sens sav. *plate*, *plateron* < *plat*). Sur cette famille de mots, v. Salvioni, *Boll. storico della Svizz. ital.* XVII,

L'ablette, *alburnus lucidus*, porte les noms suivants: 1^o *sardine*, *mirandelle*¹ (v. aussi Const. et Dés.). — 2^o *naze*, qui est ailleurs le nom du *chondrostema nasus*, suisse all. *Nase*, *Nasenfisch*, neuch. *nase*, *naze*, frib. *nāz*², (Sugiez, Fankh.) masc.; c'est sans doute un mot d'emprunt tiré des patois allemands voisins, puisque d'une part *nasus* a donné *nā* dans les dialectes neuchâtelois et fribourgeois et que d'autre part ce poisson voyageur ne vit que dans les affluents du *Rhin*. — 3^o *beseula*, (v. p. 28). — 4^o vaud. *abletta*, *ablo* (Bridel), frib. *äbya* (Sugiez), neuch. *auble* (Rolland III, 140), *able*, *laube*², Morat *abbelé* (Fatio) — qui est le latin *albula*³ (à cause de ses écailles d'un beau blanc argenté). — 5^o *blanchet*, *blanchaille* (Fatio), *blyantsè* (vaud. frib.), *blantzet* (Bridel), dérivé roman de *blyan*, *blyantse* (cf. *albula*). — 6^o neuch. *rondion* (Bridel), *rondzon* (vaud. frib.), qui se rattachera peut-être à *rond* à cause du museau plus ou moins tronqué obliquement (v. *naze*) ou bien à *rondzon* « trognon d'un fruit », quoique le développement du sens ne soit pas clair⁴. — 6^o anc. genev. *borreta* (du Villard), dérivé

141; XVIII, 40; XIX, 162; XXIII, 90, *Rendic. dell'Istituto lomb.* XXXIX, 514-515, *Rom.* XXXVI, 244, *Memorie dell'Istituto lomb.* XXI, 528, v. Ettmayer, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 528, et sur le nom *piota* comme nom de poisson v. Ant. Thomas, *Rom.* XXXV, 187; Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* Meyer-Lübke, *Ibid.* XXXI, 503. Sur le tessinois *scardola* v. aussi Thomas, *Rom.* XXXV, 191 et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 729; v. enfin un article instructif de M. C. Wanger, *Beilage 25 de la Schw. F. Ztg.* IV.

¹ Tous les deux noms doivent être sans doute peu anciens, le second est dérivé d'un substantif *meranda* [cf. vb. *meri* « mirer », *meriola*, *mi-riola* « marqué de taches blanches » (Bridel)], formation attestée dans nos régions aussi par le vaud. *cosandai*, *-aira* (< *consuenda* + *ariu* « tailleur »). Sur ces formations, v. Pieri, *Z. f. rom. Phil.* XXVII, 459 et notamment p. 462.

² Cf. aussi le suisse all. *Laubeli*, Fatio IV, 416.

³ Cf. Rolland III, 140, frç. *ablette* (*Dict. gén.*), Thomas, *Mélanges*, 22, *Nouv. essais*, 82; Grammont, *La dissimilation consonantique*, p. 62, P. Barbier fils, *Rev. de phil. frç.* XXI, 385, et *Rev. des langues rom.* LI, 241, et surtout Désormaux, *Revue savoienne* XLV, 68.

⁴ Du Cange cite le nom de poisson *rundula*, que je ne puis contrôler

de *borri*, *borron*, *borré*, *bourri* « canard, oie » (Bridel). — 7° *medzə* (vaud.), *medzə-mèrda*¹ (Villeneuve, Noville), genev. *mange-merde* (Rolland III, 141), noms qui s'expliquent par l'appétit extraordinaire de ces petits poissons, qui se jettent sur tout ce qui tombe dans l'eau².

Le **gardon**, *leuciscus rutilus*, est souvent confondu avec le rotengle : tous les deux sont d'un vert olivâtre ou bleuâtre en dessus, se fondant sur les côtés dans un jaunâtre plus ou moins cuivré ou argenté ; de là une assez grande incertitude dans la nomenclature des deux poissons. Voici les noms recueillis dans nos patois romands (Fatio IV, 481) : 1° *blanchet* (Evian) (v. p. 37); 2° vaud. *raufe* (Saint-Saphorin), (v. p. 35); 3° *fago* « vangeron » (Bridel, usité à Lutry selon Jurine), que l'on voudrait rattacher à *fagot*, quoiqu'il soit difficile de reconnaître le *tertium comparationis*; 4° *rosse*, qui sera « la rousse » (Rolland

dans le texte latin auquel il renvoie. Il n'est guère permis de supposer que notre mot soit un dérivé de (*hi*)*runda*, point de départ d'autres noms de poissons (v. P. Barbier fils, *Rev. de dial. rom.*, I, 447).

¹ Les substantifs composés d'un impératif et d'un substantif sont très nombreux dans nos patois romands ; en voici quelques exemples formés avec le verbe *medzi* « manger » : *medzə-brasé* « mange-gaufre » (surnom donné aux gens de Fiez près Villeneuve), *medzə-fédzo* « mange-foie » (surnom donné aux gens de Nyon), *medze-gratta* « mange-gale ou gagne-peu » ou plutôt « qui mange ce qu'il a réussi à gratter, à gagner péniblement », *medze-campouta* « mange-choucroute », l'un des surnoms des habitants de Venezy), *medze-cudra* « mange-courge » scarabée doré, beau coléoptère vert, carnassier vorace qui vit d'insectes », *medze-profi* = « mange-profit », « petit travailleur qui gagne à peine son entretien », etc.

² Les patois de la Suisse allemande désignent le même poisson par *Ischer* (v. p. 11 n.), *Winger* (Fatio IV, 416), *Bläuling* (*Id.* V, 245), *Luenzli* (*Id.* III, 1348), *Ingerli* (I, 336), *Seelen* (v. p. 14 n.), *Grässling* (*Id.* III, 852), *Zienfisch* (Fatio ; *Id.* I, 129), *Wissfisch* (*Id.* I, 1105), *Lagüne* (*Id.* III, 1172), qui rappelle d'une manière bien singulière l'*agon* du lac de Côme, lequel désignerait toutefois, selon Monti et Fatio, un tout autre poisson, *l'alosa finta* cf. aussi Lorck, *Altberg. Sprachdenkm.*, 217. Une variété de l'ablette, *alburnus alborella*, vivant dans les eaux tessinoises, serait appelée selon Fatio IV, 441 *vairòn* (Monti), v. p. 14.

III, 142); 5^o *français* (Evian), mais le mot le mieux attesté dès la fin du moyen âge est 6^o *veindzeron*, *vendzeron* (frib.¹), *vangeron* (Humbert), neuch. *vingeron* (Humbert, s. *vangeron*), dont la taxe de Villeneuve (1380) nous apporte déjà le témoignage précieux: *vengeronorum* [génitif]; nous retrouvons ce nom aussi dans la liste des poissons établie par le syndic du Villard de Genève en 1581: « *Le vengeron se pesche jusqu'à demi-livre, sa saison est en Juin. Des moindres.* » (Forel 332). L'explication, donnée par M. P. Barbier fils, *Rev. des l. rom.* LI, 404, qui croit reconnaître dans *vengeron* le représentant patois du franc. *vigneron*, est inadmissible, puisqu'une forme *vindzeron* = vigneron est incompatible avec toute la phonétique régionale (v. *Atlas linguist.*, c. *vigneron*). Il paraît plus probable que nous avons affaire à la base qui se continue dans l'allemand *Winger*, qui désigne le gardon dans la Suisse allemande²: ce mot remonte à un type *vingari*, qui aurait abouti tout régulièrement dans nos patois romands à **vindzer*, forme élargie par le suffixe fréquent *-on* en *veindzeron*. L'origine de *vingari* est obscure³.

Il nous reste à parler de l'**ombre-chevalier**, *salvelinus umbra*, qui est appelée sur les bords du Léman *omble-chevalier* et (par étymologie populaire ou par confusion avec l'*ombre*) aussi *ombre-chevalier*, tandis qu'à Neuchâtel on connaît le

¹ A Sugiez (lac de Morat) *vindz̥ron*, à Auvernier, Marin (frç. local) *vingeron* (lac de Neuch.), à Montilier près Morat (allemand): *vändz̥rūn* (autrefois: *v̥ññərə*), à Douanne, Gléresse, Lüscherz (lac de Bienne): *v̥ññərə* fém. (Fankhauser).

² Le mot, vivant dans la région située entre les lacs de Morat, Neuchâtel et Bienna, désigne le gardon, tandis qu'à Lucerne *Winger* est le nom de l'ablette (v. Asper, 93, 96).

³ Le nom le plus connu de la Suisse allemande, *Rötele* (*Id. VI*, 1773) fait allusion aux nageoires souvent rougeâtres du poisson. Les lacs au sud des Alpes offrent plusieurs variétés caractéristiques de notre espèce: 1^o *leuciscus pigus*, com. *pigh* (v. les explications données par Fatio IV, 511 n. et Monti, s. *pigh*), dont l'*encobia* serait la femelle (Monti, Cherubini); 2^o *leuciscus aula*: *trull*, *troï* (Fatio IV, 536; *trui*, *triòt*, Monti).

poisson sous le nom d'*amble*. Les matériaux recueillis au bureau du *Glossaire de la Suisse romande* présentent les formes suivantes: *ombrechevalyé* (Sugiez, frib.) — sans doute forme francisée — *anbiou* (Portalban, frib.) ; Const. et Dés. ont enregistré le sav. *anbra* « ombre-chevalier », du Villard connaît en 1581 *omble*, qui s'accorde parfaitement avec *amblii* [génitif] de la taxe de Villeneuve (1380) et *ambulæ* des comptes du châtelain de Chillon (Forel 334, 335¹). Sur la côte savoisiennne, ce sont les registres de dépenses du château de Ripaille qui nous fournissent la preuve de la grande faveur dont l'ombre-chevalier jouissait sur la table des seigneurs et des moines de Ripaille : *pro 4 ambulis* (p. 318, a. 1471), *pro 12 omblaz* (ibid.), *ambloz* (p. 317, a. 1415, 318, a. 1471). Il est évident que toute recherche étymologique doit partir de la forme la plus ancienne qui est *ambula*, transcription latine d'une forme patois *ambla* ou *amblo*, que je crois identique avec l'*amulus*² (> *amblo*) attesté dans le *Laterculus* de Polemius Silvius³.

¹ Le dérivé *ambleria* et *amblaria* se rencontre dans deux actes de 1363-1364 et de 1403, rédigés sur la côte vaudoise près de Montreux. Ce seront sans doute des viviers où l'on enfermait un certain nombre de poissons prêts à être servis quand des hôtes imprévus venaient demander l'hospitalité du châtelain de Chillon. Aujourd'hui, on désigne le lieu de frai de l'ombre-chevalier par le dérivé : *omblière* (Forel III, Introd. p. 1).

² L'étymologie *umbra* proposée par M. Barbier fils, *Rev. de dial. rom.* 1, 452, est donc insoutenable.

Dans les villages allemands des lacs de Bienne et de Morat, la forme primitive, mais aujourd'hui disparue, des patois romands avoisinants s'est conservée : *ambli* (Lüscherz) et *ampali* (Montilier près Morat), cf. aussi *Id.* I, 239. Fatio V, 397, relève comme nom de l'ombre-chevalier sur les bords des lacs de Thoune et de Brienz le mot *hamel*, qui, dans ce pays anciennement roman, atteste peut-être la survivance de *amulus*, rapproché de *hammel* (?) par l'étymologie populaire. On trouve en outre *Rötel*, v. p. 39 et *Ritter* (*Id.* VI, 1719), qui traduit le second élément du mot français (*ombre-chevalier*).

³ Polemius Silvius est, pour ainsi dire, le premier lexicographe franco-provençal. Quoiqu'on n'ait pas de raisons suffisamment solides pour identifier l'auteur du *Laterculus* avec Silvius, évêque d'Octodurum

* * *

La recherche étymologique est souvent appelée à nous éclairer sur l'histoire de la civilisation, là où il ne subsiste pas de documents écrits : on pourra donc considérer ces recherches sur l'origine des noms de poissons comme une contribution à l'histoire ancienne de la navigation et de la pêche de nos lacs suisses. Cependant, il faudrait bien se garder de vouloir dès maintenant dresser des statistiques pour établir, par exemple, le pour cent des mots appartenant par leur origine soit au lexique latin, soit aux vocabulaires celtique et germanique : ce serait négliger certaines distinctions qu'il est indispensable de faire, si l'on ne veut pas s'exposer à tirer d'une

(Martigny), il n'en est pas moins vrai que sa liste de noms d'animaux contient un nombre relativement considérable de mots appartenant exclusivement au territoire franco-provençal ou à la Provence proprement dite. Il faut y distinguer, sans doute, deux parties d'une valeur bien différente pour nos études : 1^o *fonds traditionnel* de noms remontant à diverses sources anciennes, que nous ont révélées les recherches de MM. Thomas, *Rom.* XXXV, 161, et Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXX, 712 ; 2^o *additions* faites par l'auteur du *Laterculus*, qui les a recueillies dans les parlers de sa région natale. Voici la liste des mots confinés au franco-provençal ou à la Provence : *aries* « bétier » (v. *Atlas ling.*, c. *bétier*), *camox* « chamois » (qui n'est populaire en Gaule que dans le territoire alpin), *darpus* « taupe » (cf. *darboun*, *Atl. ling.*, c. *taupe*, *taupinière*), *lacrimusa* (cf. p. 14 et Thomas, *Rom.* XXXV, 180), *mus montanus* « marmotte » (qui est peut-être une fausse latinisation du nom de l'animal, qui s'appelait déjà à cette époque *marmotta*, répandu jusque dans les Alpes grisonnes), *ambicus* (p. 23 n.), *pelaica* (p. 21), *rottas* (p. 36), *popia*, que je crois identique avec le sav. *poche* « têtard », le même mot que *poche* « cuiller, poche » (v. Cornu, *Rom.* XXXII, 126), *iulus* (v. p. 34). L'étude systématique du vocabulaire franco-provençal mettra au jour plus d'un continuateur roman de ces mots énigmatiques du texte latin. L'examen attentif de cette liste d'animaux nous enseigne d'ailleurs un fait d'une importance capitale, c'est qu'il existait dès le 4^e siècle une notable *differentiation* lexicologique dans la Gaule romane : c'est ainsi que *darpus* « taupe » existait sans doute déjà dans le domaine franco-provençal, où le latin *tulpa* n'a jamais réussi à déraciner le mot indigène sans doute préroman.

enquête pareille des conclusions mal assurées. — En premier lieu, il convient de séparer nettement les poissons qui ont été l'objet d'une pêche active d'avec ceux dont la chair est peu appréciée ou qu'on capture pour servir d'amorce. C'est à la première catégorie, la plus importante pour l'homme, qu'appartiennent le *brochet* [bétset, brotsè], la *truite* [traite], la *perche* [pertse, bolia], l'*ombre-chevalier* [omble, amble], la *féra* [féra, besole], *gravenche* [graventse], la *carpe* [carpa].

En examinant, au point de vue étymologique, les noms de ces **gros poissons** de pêche, on est forcé de constater que la majorité en est d'origine préromane [bétset, brotsè, omble, féra, gravenche¹] ou de provenance douteuse [traite, bolia, besole(?)], tandis que seul le nom de la perche (lat. *perca*) est d'origine latine².

Même parmi les noms des **poissons de grandeur moyenne** et de valeur médiocre [la lotte, le chabot, le goujon, le spirlin, le vairon, la loche, l'*ombre* (espèces *fluviales*) ; la tanche, l'ablette, le rotungle, le gardon, la chevaine (espèces *lacustres*)], l'élément d'origine préromane ou incertaine³ est fortement représenté, bien que, il est vrai, les mots latins ou de dérivation romane semblent prédominer⁴.

¹ Le lecteur n'oubliera pas que les noms de la *bondelle*, la *palée* du lac de Neuchâtel, ainsi que du *lavaret* du lac de Bourget, sont également d'origine inconnue.

² Sur le mot *carpa*, v. p. 8.

³ Voici les noms des poissons du lac Léman qu'il faudra ranger dans cette catégorie : la **lotte** : *lotta*, *mustela* (?) [aussi la « loche »] ; le **spirlin** : neuch. *barré* (vaud. *borotha*), *platè* [aussi le « rotungle »] ; le **vairon** : *lebette* (?), *gremoillon* [*gremelhetta*, aussi la « loche »] ; **petite perche** : *jola* ; **rotungle** : *rotta* (qui ne paraît plus être employé sur les bords du Léman) ; **gardon** : *vingari* (*vendzeron*).

⁴ Voici les noms latins ou romans : **chabot** : *tsassot* (< *cyatiu*?), *tétu* ; **goujon** : *goujon* (< *gobius*) ; **vairon** : *vairon* (< *varione*) [désigne aussi le spirlin], *petit saumon*, *vouardon* (?), *bambella*, *amaron* (< *amar* « amer ») ; **loche** : *moustache*, *barbot* [*barbotta* « lotte »], *dremillha* (< *dormiculare*), *baromètre* ; **ombre** : *ombra* (< *umbra*) ; **chevaine** : *tseveno* (< *capitine*) ; **tanche** : *tintso* (< *tinca*) (?) ; **jeunes**

L'observation que nous venons de faire permet de supposer que des noms d'un certain nombre de poissons se sont transmis fidèlement de la langue parlée par les Helvètes à celle qui triompha sur les bords du lac Léman, c'est-à-dire aux patois romands actuels. La langue latine, parlée dans la Suisse française après la conquête de notre pays par les Romains, a donc accordé l'hospitalité à un petit nombre de mots préromans désignant des espèces de poissons *particulières à nos lacs suisses*¹, mais inconnues aux eaux de l'Italie centrale.

En étudiant la terminologie des poissons communs aux quatre systèmes des fleuves suisses (Rhin, Rhône, Tessin, Inn), on est amené à constater la parenté remarquable qui existe entre les noms des bassins du *Rhône* et du *Rhin*: *bondelle*, *bündeli* [lac de Sempach, etc., v. p. 20 n. 3] ; *palaie*: *Balche*; *féra*: *felche* (Pfärig, Pfärit)²; *vengeron*: *winger*; *rotta*: *Rotte* « rotungle »; *ablo*: *Laubeli* « ablette »; *amblo*: (*h*)*amel* « ombre-chevalier »³. Ce fait s'explique le mieux par l'existence de la même population préromane ou romaine sur tout le plateau suisse et par les rapports intimes qui n'ont cessé d'exister depuis plus de mille ans entre les Romands et les Alamans. Par contre, les concordances entre la terminologie des poissons vivant dans les *lacs de l'Italie* supérieure (Lombardie et canton du Tessin) et ceux des *bassins du Rhône et du Rhin* ne semblent pas être nom-

perches: *millecanton*, *viva*, *brundenaille*; *rotungle* et *gardon*: *raufa* [*< rufa* (?)], *sardine*, *mirandelle* [aussi « l'able »]; *ablette*: *ablo*, *blanchet* [aussi le « gardon »], *borretta* (*< borri* « canard »), *medze-merda* (« mange-merde »); *gardon*: *fagot*, *rosse*, *français*.

¹ Il importe d'insister sur les noms des *corégones* et celui de l'*ombre-chevalier*.

² Parmi les noms des corégones répandus exclusivement dans la Suisse allemande, il faut relever *Albock*, d'origine latine ou préromane (*< albu* ou *< ambicu*), *Albeli* (*< albula* ?), *renke* « mâle de la féra » (p. 23 n.).

³ Je laisse de côté : *goujon*: *Gütsche* (lac de Bienne), *plyatè*; *Ischerliplatte* « spirlin », *bambela*, *bambeli*: « vairon », *amblo*: *ampoli* (lacs de Bienna et de Morat) « ombre-chevalier », qui sont peut-être des emprunts faits à une date relativement récente.

breuses: *trinscia: Trüsche; scazzun: tsaso* « chabot » (?); *bot: Butt*: *bot* « chabot, têteard »¹; enfin, les noms de poissons appartenant aux *eaux des Grisons*, dont la faune ichthyologique est très pauvre, semblent tantôt s'appuyer sur celle des patois alamans [*forella, schilt, ašer, frilla*(?)], tantôt sur celle des patois lombards (*scarun* « saumon », *rambot* « têteard, chabot (?) »; *plotra* « rotengle » (?); tandis que le nom *surselvan* de la truite: *lik'iva*, haut-engad. *smarok'*, paraissent attribuables exclusivement au domaine rétoroman.

En présence de la persistance des mots préromans dans la terminologie des poissons, on serait porté à croire que les *noms des instruments* et des *outils* servant à la pêche remonteraient également en partie à l'époque préromane. Cependant, bien que rien n'empêche d'admettre que les palafitteurs ou les Helvètes aient déjà fait usage du hameçon et du filet pour prendre les poissons, le vocabulaire technique des pêcheurs romands ou alamans n'offre guère de termes communs qui nous reportent à l'époque précédant l'établissement des Romains en Suisse. A en juger d'après une enquête sommaire, ce seraient même les Romains qui auraient introduit les engins perfectionnés destinés à augmenter le produit de la pêche: en effet, nos pêcheurs alamans continuent à se servir 1° de la *säge* < *sagena*² (lac de Constance), *Id. VII*, 477, Liebenau 38, attesté déjà dans le v. h. all. v. b. all. *segina*, frison. *seine*, angl. *segne*, Kluge *Paul's Grundriss I*² 344, et *Archiv f. das Stud. d. neuern Sprachen CVIII*, 194²; 2° du *tracht* (garn) < *tractu*, *Id. II*, 425, *Schw. F. Ztg. I*, n° 8: *Trachtgarn* (témoignage du mot qui remonte au moyen âge), Liebenau 38³; 3° de la *Tragele* (*Troglon*, lac

¹ La carpe a son histoire particulière, v. p. 8.

² Le mot s'est conservé aussi dans les langues romanes: a. frç. *seine* « filet qu'on traîne sur les grèves » (v. *Atlas ling.*, c. *filet*), anc. prov. *sagena* « sorte de vaisseau » (?), — il semble absent de la Suisse romande, — bergam. *saina*, com. *saina* « sorta di rete simile al tramaglio » (Monti), tosc. *sagèna*, etc.

³ Le latin *tractu* sert à désigner tantôt un engin de chasse (cf. mil.

de Bienne dans Liebenau 126, *Trogele*, lac de Constance, Klunzinger 168) < *tragula*¹, qui est aussi entré dans le v. angl. *troeglian* (*drognet* < *tragum*), Kluge, *Pauls Grundriss I*² 346; 4^o *Klusgarn* (lac de Constance), *Id.* II, 421, Klunzinger 191, Liebenau 38), pour lequel il faudra peut-être rappeler l'existence des *reti da chiusa*, Schuchardt, *Rom. Etymol.* II, 107; 5^o *Warlef* [Suisse centrale, *Id.* III, 1149; IV, 1454 (lac de Thoune), Liebenau 90, 127 (lac de Bienne)], qui n'est pas autre chose que *vertibulum*, transformé par l'étymologie populaire²; 6^o *Arrach* « palissade installée le long du bord pour retenir les poissons » (lac de Constance) < *arca* (?), v. *Id.* I, 388, Klunzinger 191 [v. aussi frib. *artsə a péssons* « réservoir à poissons » (Montbovon, Lessoc)³. Enfin, les verbes *pulsen*, qui,

tracc « arnese da caccia », portug. *trauta* « rasto da caça » (Cornu, *Grundriss I*² 925), tantôt un filet dont je ne puis malheureusement indiquer ni la forme ni l'usage : vén. *trata* (Boerio), et Gustav Meyer, *Neugriech. Stud.* IV, 90, mais cf. aussi com. *trucc de red* « una tirata di rete » (Monti). — Déjà en latin *tractus* désignait la laine entourée autour de la quenouille et Ausone nous parle des *stataria retia suberinis corticibus extendere, signis per certa intervalla dispositis tractus funium librantur hamati*.

¹ Le mot est largement représenté dans les dialectes romans de l'Italie, de la France et de l'Espagne ; je me borne à citer ici les formes des patois avoisinants de la Suisse romande : vaud. *trahlla* « trameil, sorte de filet » (Bridel), tandis que la *tragualla* (Bridel) du Lac de Morat (Liebenau 119) doit être expliquée comme un emprunt fait aux patois alamans voisins : *Trogala*. Le mot, au sens de « filet », semble faire défaut sur les bords des lacs subalpins de la Lombardie et du canton du Tessin.

² V. les nombreuses formes que M. Schuchardt a recueillies dans la *Z. f. rom. Phil.* XXX, 208, frç. *verveux* « filet circulaire soutenu par des cercles qui vont en diminuant jusqu'au fond où tombe le poisson », poitev. *mervau*, Meyer-Lübke, *Rom. Gramm.* II, § 500, Thomas, *Rom.* XXXVII, 128, *Atlas. linguist. c. filet* (P. 510); à Sugiez : *bèrfou*, *Bull. du Gloss.* VI, 57 (cf. aussi Bridel 25), *vèrvò*, *voirveau* (Jura bern.).

³ Les patois romans (italiens et franco-provençaux) ne semblent connaître ni la *rüsche* d'origine incertaine, *Id.* VI, 1476-79, ni la *Bere* (< lat.-grec. *pera*, *Id.* IV, 1455), qui, il est vrai, est entrée, à une époque récente, dans les patois du Jura bernois *bis*, *beis*, *béø* (Glossaire).

il est vrai, n'est pas attesté au sens de « troubler l'eau pour chasser les poissons »¹ dans nos patois allemands (*Id.* IV, 1219) et *trible*² (Liebenau 49), qui entre dans la famille de *tribulare*, Schuchardt, *Rom. Et.* II, 137, complètent la terminologie technique du pêcheur³.

¹ Le *blunzer* « bouille » (v. *Id.* V, 126) se rattache peut-être à la famille nombreuse que M. Schuchardt a étudiée dans ses *Rom. Et.* II, 128-129 ; le *Jager* (*Id.* V, 126 s. *blunzer*) est peut-être une traduction allemande de la *tschassaussé* (?) Liebenau 120 (v. aussi *llyéta dé tsess* « bateau de chasse » (Sugiez) *Bulletin* VI, 58, qui est appelé à Bienne *Jager*, *Id.* III, 19). Le *vivier* du bateau est appelé à Sugiez : *grè* (*Bulletin du Gloss.* VI, 56), qui n'est peut-être pas autre chose que le *gra(u)s* « vivier » du lac de Bienne. *Id.* II, 782, Liebenau 129.

² Vaud. *troblya* « filet à manche », valais. *trublyā* « grand filet », vaud. *trobyā* « agiter l'eau », Sugiez *trubyā* « filet à manche qui sert à prendre les p. » *Bulletin du Gloss.* VI, 55, 59 et *trobla*, Liebenau 18 (document de Romainmôtier). — La *cincta* « circuitus, ambitus, modus piscandi, quo circumeundo pisces cinguntur et capiuntur », Liebenau 38, n'a pas laissé de traces dans les dialectes de la Suisse allemande ; je n'ai pas réussi non plus à retrouver pour le mot *pala* dans les patois actuels un sens analogue à celui qui est attesté dans un document genevois du 14^e siècle : *secundum bonos usus Roddani fructus omnes et exitus seu preventus duarum palarum... in piscaria Roddani, quarum una vocatur magistra pala, et alia pala Vissery* (Liebenau 61 traduit le mot par « Fach » ; v. *Id.* I, 638). Mais peut-être sera-ce le mot *pala* « petit échafaudage composé de quelques morceaux de bois, perches, liteaux » (pour quel usage ?), relevé par Bridel ?

³ Il ne faudrait pas oublier non plus le type du vieux bateau plat à flancs parallèles, sans quille, de forme rectangulaire ou à proue effilée (Forel 538), qui porte dans nos patois alamans le nom de *naue* (*Id.* IV, 880), correspondant exactement à la *nau*, *na*, *nauha* (Bridel), Jura bernois *nava* (Gloss.) et à ses dérivés *navattai* « batelier », *naviot* « petit bateau » [Sugiez : *gró navé* « grand bateau pour quatre personnes », *navyó* « b. pour deux personnes » (*Bulletin du Gloss.* VI, 58)], vaud. *nā*, *nō*, Odin, *Phonologie des patois du canton de Vaud* 21, *navata*, *navaterio* déjà dans Bruchet, p. 339, 608. Sur les rapports qui existent entre les formes alamanes et romandes, v. Kluge, *Pauls Grundriss* 2 I, 341, Schuchardt, *Z. f. rom. Phil.* XXIII, 186 ; XXIX, 555-556. Enfin, M. Schuchardt a attiré tout récemment l'attention des romanistes sur l'allem. *sāss*, *sōssa*, qui se rattache au bergam. *sassola*, mil. *sasser*, *sassera*, etc., prov. mod. *sasso*, *sanso* « pelle creuse à anse ou à poignée qui sert à

Les noms de la „féra“ en Suisse.

(Relevés sur place; transcription phonétique du glossaire.)



1 Hermance

2 Port Alban

3 Sugiez

4 Montilier[allemand]

5 Lüscherz

6 Douanne[allemand]

7 Thun

8 Meggen

9 Brunnen

10 Sempacher-See

11 Hallwiler-See

12 Walchwil

13 Zürich

14 Greifen-See

15 Walen-See

16 Rorschach

17 Ermatingen

Mais il est temps de terminer cette excursion scientifique qui a risqué plusieurs fois de m'entraîner trop loin, car il est toujours bon de se rappeler la belle maxime d'Euripide

Oὐτω τὸ λίαν ἡσσον ἐπαινῶ
τοῦ μηδὲν ἄγαν
καὶ ξυμφόρουσι σοφοὶ μοι.
(*Hippolyte 263-265.*)

J. JUD.

jeter l'eau hors des bateaux », v. *Z. f. rom. Phil.* XXXIII, 655. — Je laisse de côté le *Weier* < vivariu, vaud. *vivjé* « réservoir ou étang à poissons », qui a été introduit chez nous par les moines de nos grands monastères suisses.

INDEX

OFFRANT TOUS LES MOTS QUI ONT ÉTÉ L'OBJET D'UNE DISCUSSION OU
QUI SEMBLAIENT ASSEZ IMPORTANTS POUR ÊTRE RELEVÉS

I. Mots romands et bases latines ou préromanes.

abletta	37	bonde frç.	20 n.	ferrata	24
albula	37	bondelle	19	français	38
amaron	15	borotha	13	gibbion	21 n.
ambicus	23	borreta.	37	gobione	12
ambone	33 n.	brame	36 n.	gótròouza	18 n.
amulus	40	brandenailles . . .	34	grava	20-21
anbrâ sav.	40	broccu	32	gravenche	20
arca	45	brotset	32	grè	46 n.
bamb	15	bundos	19	gremelhetta	16
bambella	15	cambos	23 n.	gremoillon	14
barbot (petit) . .	16	capitine	29, 30	grisetta	14
baroche	13	carpa	8	guglè	17 n.
baromètre	17	cincta	46 n.	jolerie	34
beccu	32	culyeréta valais. .	11 n.	julus	34
bèrfou	45 n.	cyathiu	10	lacrimusa	14
besole	27, 37	darpus	41 n.	lava	28 n.
bétset	32	dartre	16	lavaret	28 n.
biæ	45 n.	darvita	16	lebette	14
bisola.	27	dormiculare	16	levaricinu	28 n.
blajhon sav.. . .	12 n.	dremillha.	16	lota	6
blanchet	37, 38	fago	38	lotte (petite) . . .	16
blavin	14	fario	27	lucius.	31, 32 n.
bolya	33	faro	27	medze-merda . . .	38
(bom)byciu . . .	28, 29	féra	23-27	milcanton	33
bondalir	20 n.	(férít)	18 n.	mirandelle	37

motaïla	7, 16	plyatè	13	tribulare	46
mouar de borra	32	poçhe sav.	11 n.	troblya	46 n.
moustache	16	popia	11 n.	tructa	30-33
mus montanus	40 n.	roffa	35, 38	truita	30-31
mustela	7	rondion	37	tsaso	9
nau	46 n.	rosse	38-39	tschassausse	46 n.
navis	46 n.	rotta	33, 36	tseveno	29-30
naze	37	rufa (?)	35	turbulare	46 n.
ombra	17	rundula	37 n.	turtur	30 n.
ombre-chevalier	39-40	sagena	44	umbra	17
pala	46 n.	sardine	37	varione	13
palatae	21	sasso prov. mod.	46 n.	veintousa	30 n.
palée	21-23	saumon (petit)	14	veiron	12 n., 13-14
palèyòza	22 n.	têtu	11 n.	vendesia	30 n.
pelaica	21-23	tinca	29	vengeron	39
pera	45 n.	tintse	29	vertibulum	45
perca	33	tractu	44	vèrvò	45 n.
perce-pierre	16	tragualla	45 n.	vingari	39
pertsə	33	tragula	44-45	viva	34
plate	36	trahlla	45 n.	vivariu	47 n.
platt	13	traitè vaud.	30	vouardon	14

II. Mots rétoromans ou italiens¹.

ašer b. engad..	18 n.	kjažole	11 n.	scarun surselv.	31 n.
berton com..	35 n.	lik'iva surselvan.	31 n.	scarus	31 n.
beutt com.	12 n.	marok' b. engad.	31 n.	scazòn com.	10
Bonda (nom de lieu).	19	pigh. com.	39 n.	šilt h. engad.	31 n.
bondai bresc.	19	piôta com.	36 n.	starnicol com.	15 n.
cent-in-bocca com.	15 n.	plotra h. engad.	36 n.	strinz com.	8 n.
chiusa (reti da)	45	rambot b. engad.	12 n.	trata vén.	45
culleres gallic..	11 n.	rattell com.	35 n.	trinscia com.	8 n.
frilla posch..	31 n.	rilanka (Ems)	31 n.	vairòn com.	15 n.
gheubb com.	35 n.	saina com.	44	žvol (Ems)	17 n.

III. Mots alamans et allemands.

albick	23 n.	graus	46 n.	renke	23
ameli	15 n.	gütische.	12 n.	rilanke	31 n.
ampeli	40 n.	hamel	40 n.	rotli	36
arrach	45	ischerliplatte	13 n.	rufolk	36 n.
äsche	17-18 n.	jager	46 n.	säss	46 n.
balche	21 n.	kamp	23 n.	schwal	17 n.
bambeli	13 n., 15	mægetli (tausend)	34 n.	trachtgarn	44
bere	45 n.	nase	37	tragele	45
blunzer.	46 n.	naue.	46 n.	trible	46
bündeli.	20 n.	pfärig	24	trische	8 n.
butt	15	pfrille	31 n.	warlef	45
chropfer	18 n.	plötze	36 n.	wetterfisch	17 n.
felchen.	24 ss.	pulsen	45-46	winger	39

¹ Je regrette infiniment de ne pas avoir pu consulter l'étude intéressante de M. Pavesi, *La distribuzione dei pesci in Lombardia*, 1896, que je n'avais réussi à me procurer qu'après avoir donné le bon à tirer aux dernières feuilles d'impression